

ANNEXE C

Copie de quelques réponses reçues des sources consultées
(Correspondance MDDEP, site internet du MDDEP, Zonage, ville de Québec, rms no 0302D)

SYSTÈME DE GESTION DES TERRAINS CONTAMINÉS
FICHE TECHNIQUE

IDENTIFICATION

NO FICHE GTC : 7761

NO LIEU : X2087246

ANCIEN NO GTC :

DOSSIER

NOM LÉGAL DU LIEU D'INTERVENTION : Quai Irving (promenade Samuel-de-Champlain) Commission de la Capitale Nationale

NOM DE LA FICHE GTC : Ville de Québec - Site du quai Irving

TYPES DE PROPRIÉTAIRE

Parapublic

SECTEURS D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

Milieu(x) receptr(eur)s affecté(s) : Sol

LOCALISATION

ADRESSE CIVIQUE DU LIEU D'INTERVENTION

ADRESSE

MUNICIPALITÉ

MRC

CODE POSTAL

Québec

Ville de Québec

LOCALISATION CADASTRALE

LOT

RANG, CONCESSION ...

CADASTRE

CADASTRE DU QUÉBEC

2074673

2075903

COORDONNÉES

NO MATRICULE :

DEG.DEC.NAD83

LATITUDE : 46,7553416667

LONGITUDE : -71,2719

AUTRES ADRESSES AFFECTÉES PAR LA CONTAMINATION

ADRESSE

MUNICIPALITÉ

CODE POSTAL

CARACTÉRISTIQUES

ÉLÉMENT DÉCLENCHEUR : Changement d'utilisation

VOLUMES DES SOLS EN M³

	PLAGE B-C	>C	>B (TOTAL)
CONTAMINÉS INITIAUX		1960	
TRAITÉS / EXCAVÉS			
RÉSIDUELS (*)		1960	

SUPERFICIE TOTALE DU TERRAIN EN M² : 9 250

SUPERFICIE AFFECTÉE EN M² : 784

QUALITÉ DES SOLS AVANT RÉHABILITATION : > C

QUALITÉ DES SOLS RÉSIDUELS APRÈS RÉHABILITATION : > C

TYPES DE SOLS :

REMBLAI HÉTÉROGÈNE :

ÉPAISSEUR EN M :

NATURE DES CONTAMINANTS

SOLS

EAU SOUTERRAINE

Métaux*

TYPE DE CONTAMINATION POUR LES SOLS : INORGANIQUE

EAU SOUTERRAINE

PHASE LIBRE Aucune Présente Éliminée

PROGRAMME DE SUIVI Aucun En cours Terminé

EAU SOUT. RÉHABILITÉE

DÉPASSEMENT DES CRITÈRES D'USAGE POUR L'EAU DE SURFACE ET D'ÉGOUT :

DÉPASSEMENT DES CRITÈRES D'USAGE POUR L'EAU DE CONSOMMATION :

DÉPASSEMENT DU SEUIL D'ALERTE SEULEMENT :

MA

SYSTÈME DE GESTION DES TERRAINS CONTAMINÉS
FICHE TECHNIQUE

IDENTIFICATION

NO FICHE GTC : 7761

NO LIEU : X2087246

ANCIEN NO GTC :

DOSSIER

NOM LÉGAL DU LIEU D'INTERVENTION : Quai Irving (promenade Samuel-de-Champlain) Commission de la Capitale Nationale

NOM DE LA FICHE GTC : Ville de Québec - Site du quai Irving

TYPES DE PROPRIÉTAIRE

SECTEURS D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

Parapublic

Milieu(x) recepneur(s) affecté(s) : Sol

LOCALISATION

ADRESSE CIVIQUE DU LIEU D'INTERVENTION

ADRESSE

MUNICIPALITÉ

MRC

CODE POSTAL

Québec

Ville de Québec

LOCALISATION CADASTRALE

LOT

RANG, CONCESSION ...

CADASTRE

CADASTRE DU QUÉBEC

2074673

2075903

COORDONNÉES

NO MATRICULE :

DEG.DEC.NAD83

LATITUDE : 46,7553416667

LONGITUDE : -71,2719

AUTRES ADRESSES AFFECTÉES PAR LA CONTAMINATION

ADRESSE

MUNICIPALITÉ

CODE POSTAL

CARACTÉRISTIQUES

ÉLÉMENT DÉCLENCHEUR : Changement d'utilisation

VOLUMES DES SOLS EN M³

	PLAGE B-C	>C	>B (TOTAL)
CONTAMINÉS INITIAUX		1960	
TRAITÉS / EXCAVÉS			
RÉSIDUELS (*)		1960	

SUPERFICIE TOTALE DU TERRAIN EN M² : 9 250

SUPERFICIE AFFECTÉE EN M² : 784

QUALITÉ DES SOLS AVANT RÉHABILITATION : > C

QUALITÉ DES SOLS RÉSIDUELS APRÈS RÉHABILITATION : > C

TYPES DE SOLS :

REMBLAI HÉTÉROGÈNE :

ÉPAISSEUR EN M :

NATURE DES CONTAMINANTS

SOLS

EAU SOUTERRAINE

Métaux*

TYPE DE CONTAMINATION POUR LES SOLS : INORGANIQUE

EAU SOUTERRAINE

PHASE LIBRE Aucune Présente Éliminée

PROGRAMME DE SUIVI Aucun En cours Terminé

EAU SOUT. RÉHABILITÉE

DÉPASSEMENT DES CRITÈRES D'USAGE POUR L'EAU DE SURFACE ET D'ÉGOUT :

DÉPASSEMENT DES CRITÈRES D'USAGE POUR L'EAU DE CONSOMMATION :

DÉPASSEMENT DU SEUIL D'ALERTE SEULEMENT :

MA

Répertoire des terrains contaminés

Les renseignements présentés sont ceux qui ont été portés à l'attention du Ministère avant le 30 août 2010.

L'ensemble du répertoire compte 8253 enregistrements.

4 enregistrements répondent au critère suivant : Adresse : boulevard Champlain

Nom du dossier Numéro de la fiche	Adresse Latitude Longitude (Deg. Déc. NAD83)	MRC	Nature des contaminants ¹		État de la réhabilitation (R) ² et qualité des sols résiduels après réhabilitation (Q)
			Eau souterraine	Sol	
(03) Capitale-Nationale					
Canadien National - emprise voie fermée 717	1857, boulevard Champlain Québec 46,775952717 -71,243010034	Ville de Québec		Benzène, Éthylbenzène, Hydrocarbures pétroliers C10 à C50, Toluène, Xylènes (o,m,p)	R : Terminée en 1998 Q : > C
Canadien National - emprise de la voie ferrée 6705	1325, boulevard Champlain Québec 46,7842215408 - 71,2389646449	Ville de Québec		Hydrocarbures aromatiques polycycliques*, Hydrocarbures aromatiques volatiles*, Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Non terminée
Canadien National (ancien locataire: Pétrolière Impériale) 554	1325, boulevard Champlain Québec 46,7842215408 - 71,2389646449	Ville de Québec		Huiles usées*, Hydrocarbures aromatiques polycycliques*, Hydrocarbures aromatiques volatiles*, Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Terminée en 1999 Q : Plage B-C
Canadien National (ancien locataire: Shell Canada ltée) 576	1857, boulevard Champlain Québec 46,7779836637 - 71,2427014133	Ville de Québec		Benzène, Éthylbenzène, Huiles usées*, Hydrocarbures aromatiques polycycliques*, Hydrocarbures pétroliers C10 à C50, Toluène, Xylènes (o,m,p)	R : Terminée en 1997 Q : <= B

(1) : Certains renseignements concernant ce terrain n'y apparaissent pas compte tenu qu'ils sont susceptibles d'être protégés en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels. Si vous désirez obtenir la communication de ces renseignements pour ce terrain en particulier, vous devez en faire la demande au répondant régional en matière d'accès à l'information. Votre demande sera alors examinée et une décision sur l'accessibilité à ces renseignements sera rendue et vous sera communiquée dans les délais légaux.

(2) : L'inscription « R : Non nécessaire » signifie qu'il n'est pas nécessaire de réhabiliter le terrain puisque le résultat d'une étude de caractérisation démontre que le niveau de contamination des sols est jugé conforme à l'usage actuel du terrain. Par exemple, un niveau de contamination situé dans la plage B-C est conforme à un usage industriel.

* : Contaminant non listé dans la Politique de protection des sols et de réhabilitation des terrains contaminés.



| [Accueil](#) | [Plan du site](#) | [Accessibilité](#) | [Pour nous joindre](#) | [Quoi de neuf?](#) | [Sites d'intérêt](#) | [Recherche](#) | [Où trouver?](#) |

| [Accès à l'information](#) | [Politique de confidentialité](#) | [Réalisation du site](#) | [À propos du site](#) |  [Abonnement](#) |

Québec 

© Gouvernement du Québec, 2002



Répertoire des dépôts de sols et de résidus industriels

Les renseignements présentés sont ceux disponibles au 8 août 2010

L'ensemble du répertoire compte 332 enregistrements.

Aucun enregistrement ne répond au critère suivant : boulevard Champlain



| [Accueil](#) | [Plan du site](#) | [Accessibilité](#) | [Pour nous joindre](#) | [Quoi de neuf?](#) | [Sites d'intérêt](#) | [Recherche](#) | [Où trouver?](#) |

| [Accès à l'information](#) | [Politique de confidentialité](#) | [Réalisation du site](#) | [À propos du site](#) |  [Abonnement](#) |

Québec 

© Gouvernement du Québec, 2002



MA

En vigueur le

R.A.3V.Q.86

31515Rb

USAGES AUTORISÉS

COMMERCE DE CONSOMMATION ET DE SERVICES		Superficie maximale de plancher		Localisation	Projet d'ensemble
		par établissement	par bâtiment		
C2	Vente au détail et services				
C3	Lieu de rassemblement				
COMMERCE DE RESTAURATION ET DE DÉBIT D'ALCOOL		Superficie maximale de plancher de l'aire de consommation		Localisation	Projet d'ensemble
		par établissement	par bâtiment		
C20	Restaurant				
COMMERCE ASSOCIÉ AUX VÉHICULES AUTOMOBILES		Superficie maximale de plancher		Localisation	Projet d'ensemble
		par établissement	par bâtiment		
C34	Vente ou location d'autres véhicules				
PUBLIQUE		Superficie maximale de plancher		Localisation	Projet d'ensemble
		par établissement	par bâtiment		
P1	Équipement culturel et patrimonial				
P3	Établissement d'éducation et de formation				
RÉCRÉATION EXTÉRIEURE					
R1	Parc				
R2	Équipement récréatif extérieur de proximité				
R3	Équipement récréatif extérieur régional				
R4	Espace de conservation naturelle				
USAGES PARTICULIERS					
Usage associé :		Un bar est associé à un restaurant - article 219			
		Un bar sur un café-terrasse est associé à un restaurant - article 223			
Usage spécifiquement autorisé :		Port ou marina			
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES					
Période d'exploitation d'un café terrasse - article 46					

BÂTIMENT PRINCIPAL

NORMES D'IMPLANTATION	Marge avant	Marge latérale	Largeur combinée des cours latérales	Marge arrière	POS minimal	Pourcentage d'aire verte minimale	Superficie d'aire d'agrément
	NORMES D'IMPLANTATION GÉNÉRALES	12 m		10 m			
NORMES DE DENSITÉ	Superficie maximale de plancher			Nombre de logements à l'hectare			
	Vente au détail		Administration	Minimal		Maximal	
	Par établissement	Par bâtiment	Par bâtiment				
Pev 0 D d	3300 m ²	3300 m ²	3300 m ²	0 log/ha		0 log/ha	

DISPOSITIONS PARTICULIÈRES

Calcul de la hauteur maximale d'un bâtiment sur un terrain en pente - article 343

STATIONNEMENT HORS RUE, CHARGEMENT OU DÉCHARGEMENT DES VÉHICULES

TYPE
Général

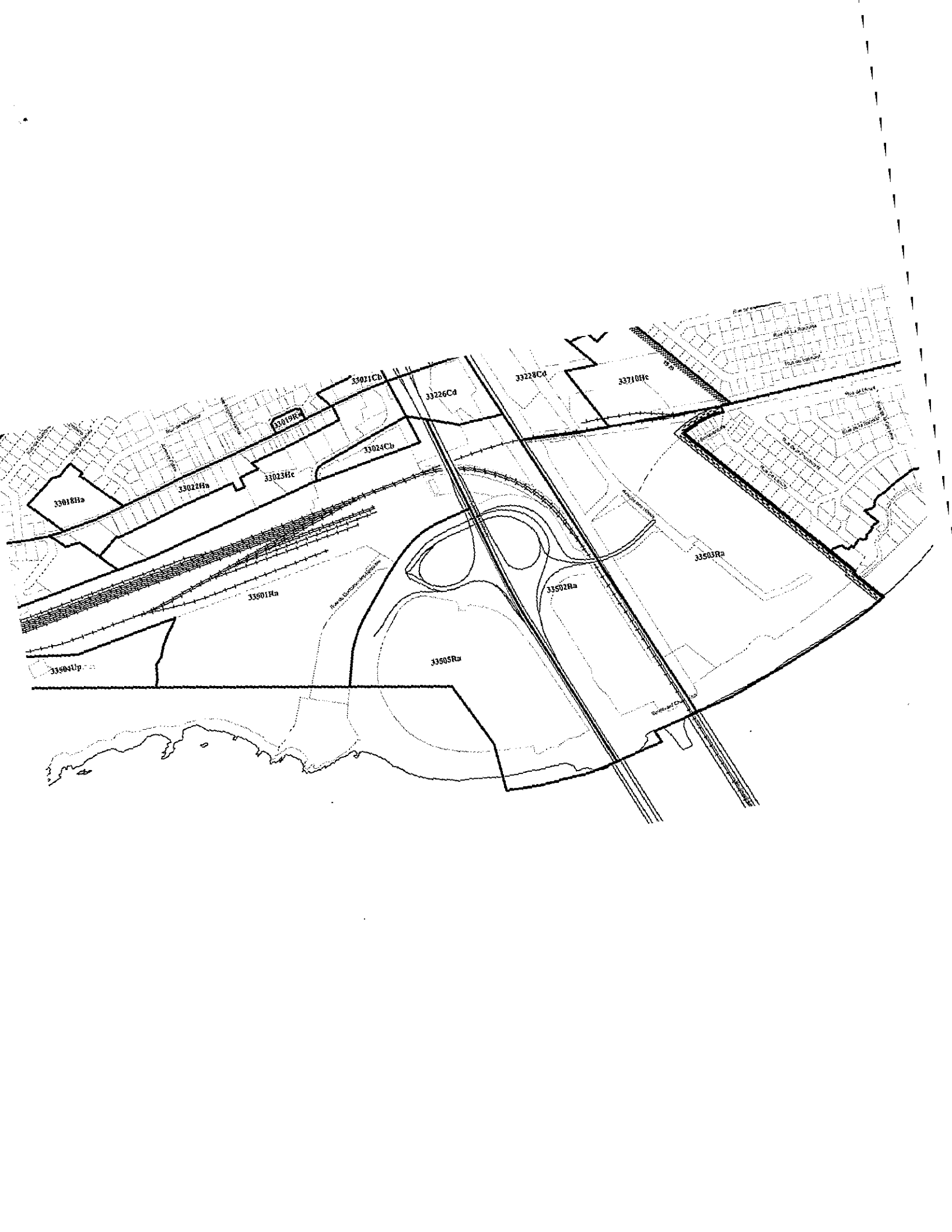
ENSEIGNE

TYPE
Type 1 Général

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

PIIA
Arrondissement historique

MA



En vigueur le

R.A.3V.Q.86

33505Ra

USAGES AUTORISÉS

RÉCRÉATION EXTÉRIEURE

R1	Parc
R2	Équipement récréatif extérieur de proximité
R4	Espace de conservation naturelle

BÂTIMENT PRINCIPAL

NORMES DE DENSITÉ

Pev 0 D d

Superficie maximale de plancher			Nombre de logements à l'hectare		
Vente au détail		Administration		Minimal	Maximal
Par établissement	Par bâtiment	Par bâtiment			
3300 m ²	3300 m ²	3300 m ²		0 log/ha	0 log/ha

DISPOSITIONS PARTICULIÈRES

Calcul de la hauteur maximale d'un bâtiment sur un terrain en pente - article 343

STATIONNEMENT HORS RUE, CHARGEMENT OU DÉCHARGEMENT DES VÉHICULES

TYPE

Général

ENSEIGNE

TYPE

Type 1 Général

MA

En vigueur le

R.A.3V.Q.86

33502Ra

USAGES AUTORISÉS						
COMMERCE DE CONSOMMATION ET DE SERVICES		Superficie maximale de plancher		Localisation	Projet d'ensemble	
		par établissement	par bâtiment			
C2	Vente au détail et services					
C3	Lieu de rassemblement					
RÉCRÉATION EXTÉRIEURE						
R1	Parc					
R2	Équipement récréatif extérieur de proximité					
R3	Équipement récréatif extérieur régional					
R4	Espace de conservation naturelle					
USAGES PARTICULIERS						
Usage associé :		Un spectacle ou une présentation visuelle est associée à un restaurant ou un débit d'alcool - article 221				
Usage spécifiquement autorisé :		Gare ferroviaire				
BÂTIMENT PRINCIPAL						
NORMES DE DENSITÉ		Superficie maximale de plancher		Nombre de logements à l'hectare		
		Vente au détail		Administration		
		Par établissement	Par bâtiment	Par bâtiment		
Pev 0 D d		3300 m ²	3300 m ²	3300 m ²	0 log/ha	0 log/ha
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES						
Calcul de la hauteur maximale d'un bâtiment sur un terrain en pente - article 343						
STATIONNEMENT HORS RUE, CHARGEMENT OU DÉCHARGEMENT DES VÉHICULES						
TYPE						
Général						
ENSEIGNE						
TYPE						
Type 1 Général						

MA

En vigueur le

R.A.3V.Q.86

33503Ra

USAGES AUTORISÉS									
COMMERCE DE CONSOMMATION ET DE SERVICES		Superficie maximale de plancher		Localisation	Projet d'ensemble				
		par établissement	par bâtiment						
C1	Services administratifs								
C2	Vente au détail et services								
C3	Lieu de rassemblement								
COMMERCE D'HÉBERGEMENT TOURISTIQUE		Nombre maximal d'unités		Localisation	Projet d'ensemble				
		par établissement	par bâtiment						
C10	Établissement hôtelier								
C11	Résidence de tourisme								
C13	Établissement de villégiature								
COMMERCE DE RESTAURATION ET DE DÉBIT D'ALCOOL		Superficie maximale de plancher de l'aire de consommation		Localisation	Projet d'ensemble				
		par établissement	par bâtiment						
C20	Restaurant								
PUBLIQUE		Superficie maximale de plancher		Localisation	Projet d'ensemble				
		par établissement	par bâtiment						
P1	Équipement culturel et patrimonial								
RÉCRÉATION EXTÉRIEURE									
R1	Parc								
R2	Équipement récréatif extérieur de proximité								
R3	Équipement récréatif extérieur régional								
R4	Espace de conservation naturelle								
USAGES PARTICULIERS									
Usage associé :		Un bar est associé à un usage du groupe C3 lieu de rassemblement - article 210							
		Un bar est associé à un restaurant - article 219							
		Un spectacle ou une présentation visuelle est associée à un restaurant ou un débit d'alcool - article 221							
		Un restaurant est associé à un usage du groupe C3 lieu de rassemblement - article 208							
		Un bar sur un café-terrasse est associé à un restaurant - article 223							
Usage spécifiquement autorisé :		Aquarium							
		Gare ferroviaire							
		Jardin botanique							
		Parc nautique							
		Parc d'attractions							
BÂTIMENT PRINCIPAL									
DIMENSIONS DU BÂTIMENT PRINCIPAL		Largeur minimale		Hauteur		Nombre d'étages		Pourcentage minimal de grands logements	
		mètre	%	minimale	maximale	minimale	maximale	2 ch. ou + ou 85m ² ou +	3 ch. ou + ou 105m ² ou +
DIMENSIONS GÉNÉRALES						4			
NORMES D'IMPLANTATION		Marge avant	Marge latérale	Largeur combinée des cours latérales		Marge arrière	POS minimal	Pourcentage d'aire verte minimale	Superficie d'aire d'agrément
NORMES D'IMPLANTATION GÉNÉRALES		9 m		15 m		15 m		40 %	
NORMES DE DENSITÉ		Superficie maximale de plancher				Nombre de logements à l'hectare			
		Vente au détail		Administration		Minimal		Maximal	
		Par établissement	Par bâtiment	Par bâtiment					
Pev 0 C d		4400 m ²	5500 m ²	3300 m ²		0 log/ha		0 log/ha	
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES									
Calcul de la hauteur maximale d'un bâtiment sur un terrain en pente - article 343									
STATIONNEMENT HORS RUE, CHARGEMENT OU DÉCHARGEMENT DES VÉHICULES									
TYPE									
Général									
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES									
Le pourcentage minimal de la superficie des cases de stationnement aménagées sur un lot 60 % - Article 588 qui doit être souterraine est de									
ENSEIGNE									
TYPE									
Public ou récréatif									

MA

REÇU 21 SEP. 2010

Le 13 septembre 2010

Monsieur Mohammed Afoundo
Qualitas
6155, rue des Tournelles
Québec (Québec) G2J 1P7

N/Réf. : 10 08 05 1580
V/Réf. : Phase I – Boulevard Champlain

**Objet : Rapport de nature environnementale – Boulevard Champlain,
Québec – Lots 2 074 673, 2 074 672, 2 074 656, 2 172 052,
2 011 122, 2 011 735 et 2 011 071**

Monsieur,

Pour faire suite à notre lettre en daté du 24 août 2010 concernant l'obtention de renseignements relatifs à l'objet cité en titre, voici au meilleur de notre connaissance, les documents demandés.

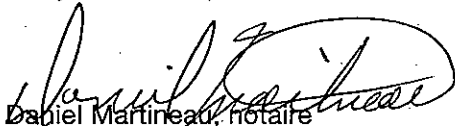
Comme vous le constaterez à la lecture de ces documents, nous avons dû en extraire certains passages en application des dispositions des articles 23, 24, 53 et 54 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* dont nous vous joignons copie desdits articles pour votre information.

De plus, nous vous informons que ce terrain n'est pas inscrit dans le registre des terrains contaminés de la Ville de Québec, tel que l'exige la Loi sur la qualité de l'environnement. Cependant, vous pourriez prendre contact avec le ministère du Développement durable de l'Environnement et des Parcs pour toute information supplémentaire.

Le coût de ces documents s'élève à 11,54 \$ (31 pages x 0,34 \$ + 1,00 \$ frais postaux). Considérant que la présente constitue votre facture, auriez-vous l'obligeance d'effectuer le paiement à l'ordre de la Ville de Québec et d'expédier votre chèque ou mandat-poste à l'adresse ci-dessous mentionnée.

Veuillez agréer l'expression de nos sentiments distingués.

L'adjoint à la responsable de l'accès,



Daniel Martineau, notaire

/mb

p.j.

Un organisme public constitué à des fins industrielles, commerciales ou de gestion financière peut aussi refuser de communiquer un tel renseignement lorsque sa divulgation risquerait vraisemblablement de nuire de façon substantielle à sa compétitivité ou de révéler un projet d'emprunt, de placement, de gestion de dette ou de gestion de fonds ou une stratégie d'emprunt, de placement, de gestion de dette ou de gestion de fonds.

1982, c. 30, a. 22; 2006, c. 22, a. 11.

Secret industriel d'un tiers.

23. Un organisme public ne peut communiquer le secret industriel d'un tiers ou un renseignement industriel, financier, commercial, scientifique, technique ou syndical de nature confidentielle fourni par un tiers et habituellement traité par un tiers de façon confidentielle, sans son consentement.

1982, c. 30, a. 23.

Renseignements d'un tiers.

24. Un organisme public ne peut communiquer un renseignement fourni par un tiers lorsque sa divulgation risquerait vraisemblablement d'entraver une négociation en vue de la conclusion d'un contrat, de causer une perte à ce tiers, de procurer un avantage appréciable à une autre personne ou de nuire de façon substantielle à la compétitivité de ce tiers, sans son consentement.

1982, c. 30, a. 24.

Avis au tiers.

25. Un organisme public doit, avant de communiquer un renseignement industriel, financier, commercial, scientifique, technique ou syndical fourni par un tiers, lui en donner avis, conformément à l'article 49, afin de lui permettre de présenter ses observations, sauf dans les cas où le renseignement a été fourni en application d'une loi qui prévoit que le renseignement peut être communiqué et dans les cas où le tiers a renoncé à l'avis en consentant à la communication du renseignement ou autrement.

1982, c. 30, a. 25; 2006, c. 22, a. 12.

26. (Abrogé).

1982, c. 30, a. 26; 2006, c. 22, a. 13.

Mandat ou stratégie de négociation collective.

27. Un organisme public peut refuser de communiquer un renseignement dont la divulgation aurait vraisemblablement pour effet de révéler un mandat ou une stratégie de négociation de convention collective ou de contrat, pendant huit ans à compter du début de la négociation.

Imposition d'une taxe, tarif ou redevance.

Il peut également refuser de communiquer, pendant dix ans à compter de sa date, une étude préparée en vue de l'imposition d'une taxe, d'un tarif ou d'une redevance.

1982, c. 30, a. 27.

§ 4. — *Renseignements ayant des incidences sur l'administration de la justice et la sécurité publique*

Personne ou organisme chargé de détecter ou réprimer le crime.

28. Un organisme public doit refuser de confirmer l'existence ou de donner communication d'un renseignement contenu dans un document qu'il détient dans l'exercice d'une fonction, prévue par la loi, de prévention, de détection ou de répression du crime ou des infractions aux lois ou dans l'exercice d'une collaboration, à cette fin, avec une personne ou un organisme chargé d'une telle fonction, lorsque sa divulgation serait susceptible:

Recours en révision.

52. À défaut de donner suite à une demande d'accès dans les délais applicables, le responsable est réputé avoir refusé l'accès au document. Dans le cas d'une demande écrite, ce défaut donne ouverture au recours en révision prévu par la section III du chapitre IV, comme s'il s'agissait d'un refus d'accès.

1982, c. 30, a. 52.

Conservation des documents.

52.1. Le responsable doit veiller à ce que tout document qui a fait l'objet d'une demande d'accès soit conservé le temps requis pour permettre au requérant d'épuiser les recours prévus à la présente loi.

1990, c. 57, a. 10.

CHAPITRE III PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

SECTION I CARACTÈRE CONFIDENTIEL DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Renseignements confidentiels.

53. Les renseignements personnels sont confidentiels sauf dans les cas suivants:

1° la personne concernée par ces renseignements consent à leur divulgation; si cette personne est mineure, le consentement peut également être donné par le titulaire de l'autorité parentale;

2° ils portent sur un renseignement obtenu par un organisme public dans l'exercice d'une fonction juridictionnelle; ils demeurent cependant confidentiels si l'organisme les a obtenus alors qu'il siégeait à huis-clos ou s'ils sont visés par une ordonnance de non-divulgation, de non-publication ou de non-diffusion.

1982, c. 30, a. 53; 1985, c. 30, a. 3; 1989, c. 54, a. 150; 1990, c. 57, a. 11; 2006, c. 22, a. 29.

Renseignements personnels.

54. Dans un document, sont personnels les renseignements qui concernent une personne physique et permettent de l'identifier.

1982, c. 30, a. 54; 2006, c. 22, a. 110.

Renseignement personnel.

55. Un renseignement personnel qui a un caractère public en vertu de la loi n'est pas soumis aux règles de protection des renseignements personnels prévues par le présent chapitre.

Pouvoir.

Cependant, un organisme public qui détient un fichier de tels renseignements peut en refuser l'accès, en tout ou en partie, ou n'en permettre que la consultation sur place si le responsable a des motifs raisonnables de croire que les renseignements seront utilisés à des fins illégitimes.

1982, c. 30, a. 55; 2006, c. 22, a. 30.

Nom d'une personne physique.

56. Le nom d'une personne physique n'est pas un renseignement personnel, sauf lorsqu'il est mentionné avec un autre renseignement la concernant ou lorsque sa seule mention révélerait un renseignement personnel concernant cette personne.

Requérant

Nom du requérant: _____ Tél. rés.: _____
 Répondant: _____ Tél. travail: _____
 Adresse du requérant: _____ Tél. cellulaire: _____
 _____ Tél. autre: _____

Courriel: _____

Saisie

Préposé: **Sonia Fradette** Date et heure de saisie: **26 Jun 2007, 12:30**

Détails du problème

Problème(s) rapporté(s): **Eau de surface (cours d'eau)** Resp.: **PVQ_ENV**
 Copie conf.: **René Gélinas #2940**

Service: **Environnement**
 Division: **Qualité du milieu** Zone: _____

Commentaire requérant: **Madame aimerait que l'on puisse vérifier dans le secteur la quantité d'érosion au sol. Car elle dit qu'éventuellement tout partira à l'eau, elle a peur que la route tombe à l'eau. Selon Madame, il faudrait installer une clôture ou quelque chose qui pourrait empêcher l'érosion de monter encore plus. Aimerait un suivi téléphonique sur sa demande. Merci**

Localisation: **279, Rue Champlain/ Qué.** District: **District 1**
 Précision: _____ Arrondissement: **La Cité**
 Intersection: _____ Tronçon de : _____
 Lieu: **NA** Tronçon à: _____

Traitement

Priorité: **Normale** État de la requête: **Traitement**
 Date demandée: _____ Dossier parent: _____
 Date souhaitée: _____ Date prévue: _____
 Date et heure de début: _____ Date et heure de fin: _____

Problème confirmé: Même que saisie
 Autres: _____

Comm. intervention: _____

Signature: _____

J'ai appelé _____ et elle m'a expliqué le problème d'érosion. L'érosion se situe sur le terrain hilly de Québec et il y a risque pour la piste cyclable et la route ainsi que au niveau de la sécurité. J'vais aller voir le lieu la semaine _____

Inspection		Activité		#PVQ: 2007	
Suivi insp.	Date de constatation	Heure	No de l'employé	Statut	Date de rappel
	2007 - -				
288	2007-07-05	9h00		008	2007-07-10
288	2007-07-11			500	

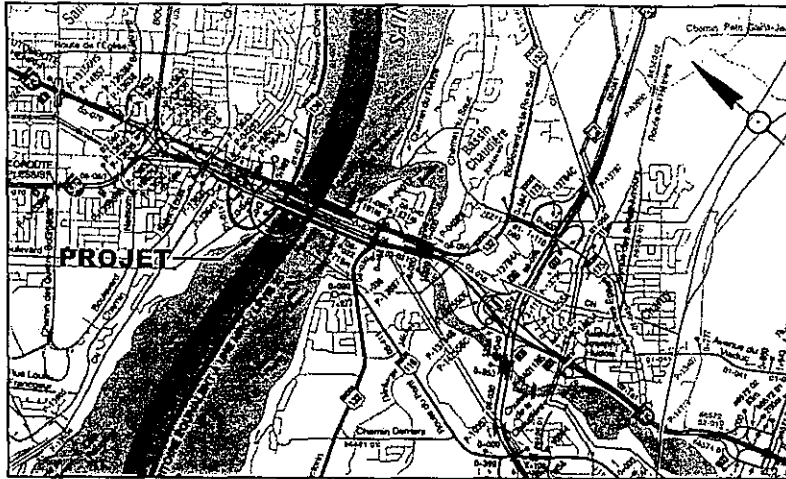
TA

Suivi insp.	Date de constatation	Heure	No de l'employé	Statut	Date de rappel
288	9 juillet 07	15h15		005	
288	11 juillet 07	00h00		005	
Suivi insp.	Date de constatation	Heure	No de l'employé	Statut	Date de rappel

prochaines pour voir l'état de la situation et prendre des photos. Advenant une urgence ou besoin de correctif à entreprendre j'informerai les T.P. de l'arr #1 afin qu'un correctif soit entrepris. *BR*

9 juillet 07 : J'ai été consulté sur plus l'état d'urgence, il reste quelques de base avant la piste finale. Il serait judicieux à ce qu'une clôture soit installée en attendant qu'une restauration de la zone soit faite. *BR*

11 juillet 2007 : Examen d'un courriel à St Pierre Pauschard, cc à Louise Quallat concernant la prophylaxie (voir copie jointe)



CARTE:
ÉCHELLE =

FEUILLE	DESCRIPTION
1 -	LOCALISATION ET DESCRIPTION GÉNÉRALE
2 -	ÉTAT DES LIEUX
3 -	LIGNE D'OPÉRATION CHAINAGE 0+000 @ 0+204,57
4 -	SECTIONS TYPÉS

PRÉLIMINAIRE

UNITE ADMINISTRATIVE	
DIRECTION TERRITORIALE CHAUDIÈRE-APPALACHES	
LOCALISATION DU PROJET	
ROUTE	TRONÇON SECTION
0, 0, 0, 7, 3, 1, 0, 3, 1, 0, 3, 0	
ROUTE	TRONÇON SECTION
MUNICIPALITE	
LÉVIS	
MUNICIPALITE REGIONALE DE COMTE	
LÉVIS	
CIRCONSCRIPTION ELECTORALE	
CHUTES-CHAUDIÈRE	
DT	CS CODE GEOGRAPHIQUE
66	10 2521300
COORDONNEES GEOGRAPHIQUES	
SERIES	
11729	
CADASTRE	

LA	M	J	NATURE DE MODIFICATION	PAR
07	01	01	DATE D'EMISSON DU PLAN	
PREPARE PAR:				
Ingénieur: MICHEL RODRIGUE				
Techniciens: CLAUDE BOLDUC				
LUC NADEAU				

RECOMMANDÉ



DIRECTION TERRITORIALE
CHAUDIÈRE-APPALACHES

LOCALISATION
ET
DESCRIPTION GÉNÉRALE

No PROJET 154050295

No CONTRAT 6603-07-XXXX

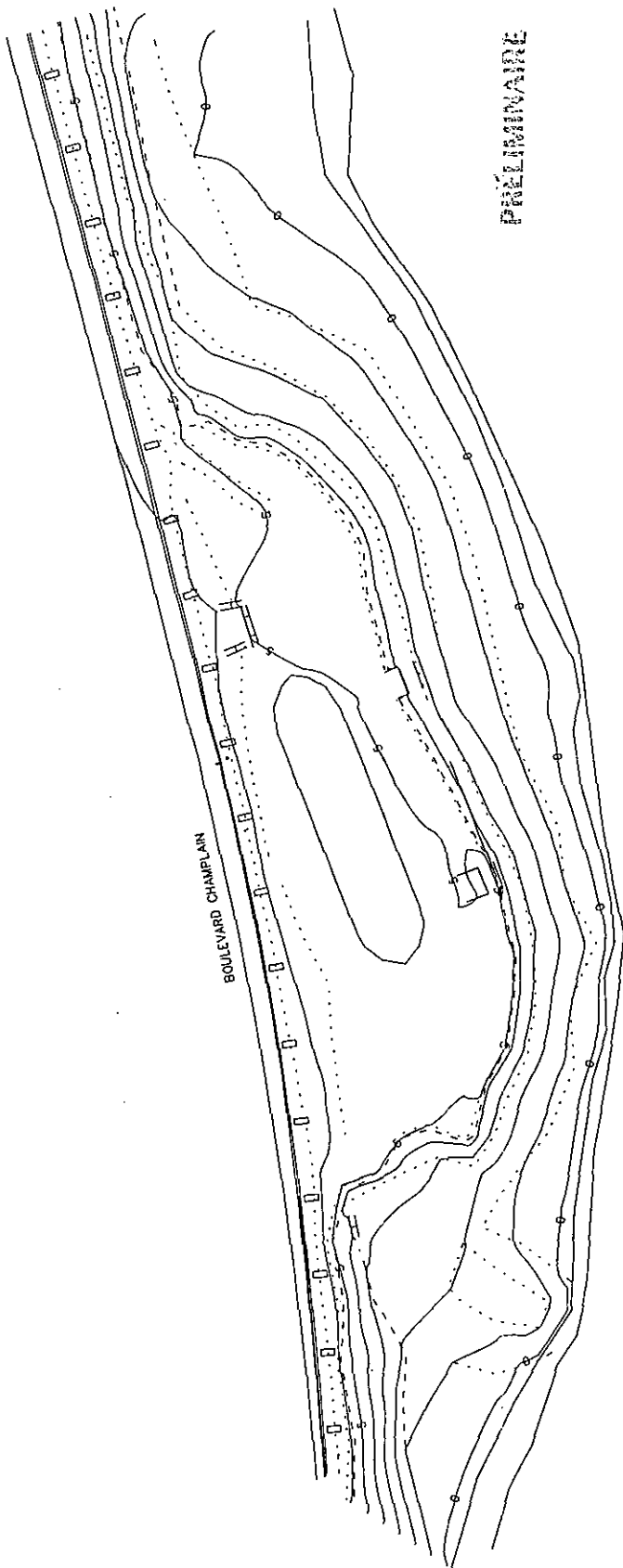
IDENTIFICATION TECHNIQUE 1

PD-07-04296A 4

IDENTIFICATION REGROUPEMENT

EMPIERREMENT DE LA BERGE, PILIER NORD DU PONT.
PIERRE-LAPORTE SUR L'AUTOROUTE 73 AU DESSUS DU
FLEUVE ST-LAURENT DANS LA MUNICIPALITÉ DE LÉVIS



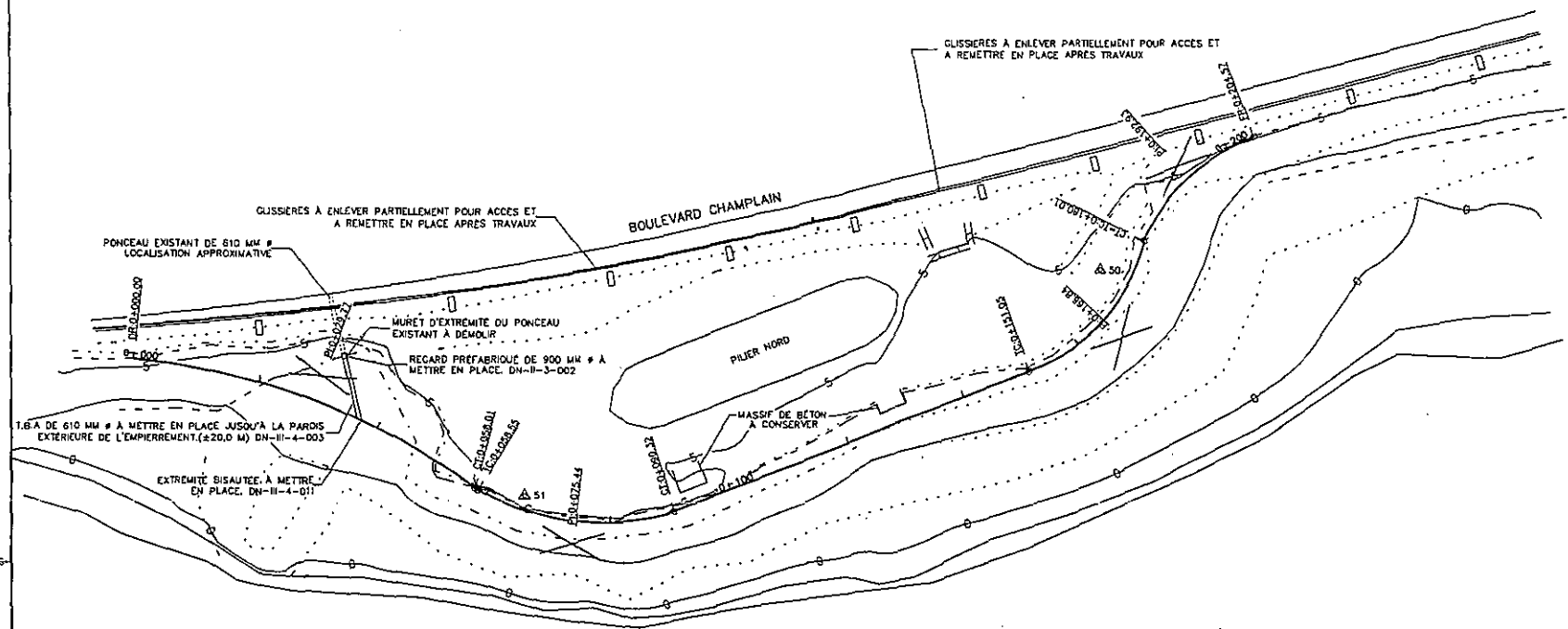


PRÉLIMINAIRE

FLÈCHE ST-LAURENT

ÉTAT DES LIEUX
CERILLE AUGER

APP. / NATURE DE MODIFICATION	PAR
STADIUM / DATE DE PASSAGE EN PLAN	
REVISÉ PAR : C. BOUCQUÉ & L'ADÉQUAT	
PRÉPARÉ PAR : MICHEL RODRIGUE	
VÉRIFIÉ PAR : MARCEL ROUCHARD	
Transports Québec <small>TRANSPORTS QUÉBEC</small>	
DIRECTION TERRITORIALE CHAUDIÈRE-APPALACHES	
ÉTAT DES LIEUX	
IDENTIFICATION TECHNIQUE	2
PO-07-04296A	4
IDENTIFICATION REPRODUCTION	



LIGNE D'OPÉRATION
IDENTIFICATION CHÂINAGE COORDONNÉES CARACTÉRISTIQUES

①	DR=	0+000,00	X= 244166,690 Y= 5179039,433	G= 95°08'37,1" Δ= 31°43'25,7" R= 104,752 T= 29,767 LC= 58,005
	PI=	0+029,77	X= 244196,337 Y= 5179036,765	
	CT=	0+058,01	X= 244220,151 Y= 5179018,906	
②	TC=	0+058,55	X= 244220,617 Y= 5179018,625	G= 120°33'25,6" Δ= 48°09'18,2" R= 37,801 T= 16,891 LC= 31,770
	PI=	0+075,44	X= 244235,163 Y= 5179010,039	
	CT=	0+090,32	X= 244251,263 Y= 5179015,145	
③	TC=	0+151,05	X= 244307,698 Y= 5179037,595	G= 70°12'49,2" Δ= 56°39'06,8" R= 29,282 T= 15,784 LC= 28,953
	PI=	0+166,84	X= 244322,550 Y= 5179042,938	
	CT=TC=	0+180,01	X= 244326,251 Y= 5179058,282	Δ= 43°54'49,4" R= 32,042 T= 12,918 LC= 24,558
④	PI=	0+192,93	X= 244331,668 Y= 5179070,009	
	FR=	0+204,57	X= 244343,704 Y= 5179074,701	

FACTEUR ÉCHELLE COMBINÉ: 1,00000000

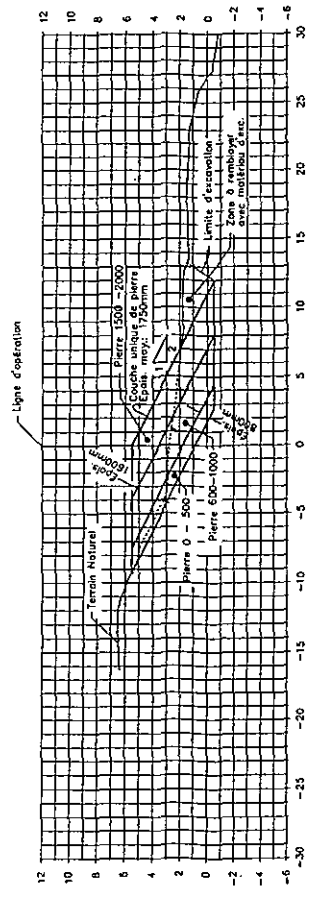
PLAN D'ENSEMBLE
ÉCHELLE AUGURE

STATIONS DE BASES			
STATIONS	(X)	(Y)	(Z)
50	244319,151	5179053,732	4,667
51	244227,799	5179017,735	5,153
72k8033	244651,371	5179170,885	6,383
822911	244932,295	5179304,882	5,100

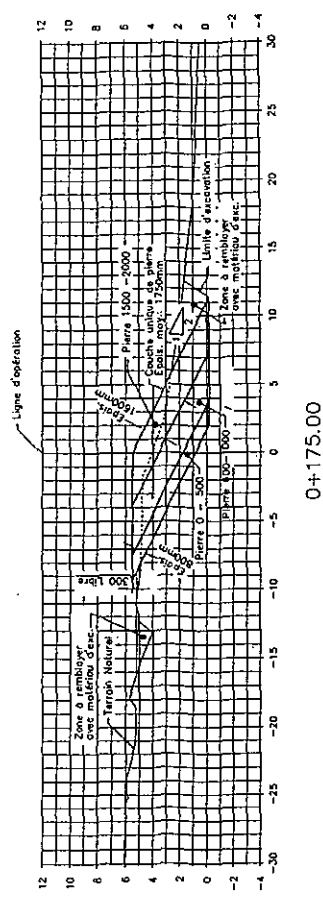
PRÉLIMINAIRE

A	M	J	NATURE DE MODIFICATION	PAR
07	01	31	DATE D'ÉMISSION DU PLAN	
TECHNICIEN : E. BOLOUC & L. HADEAU				
PRÉPARÉ PAR : MICHEL ROOIQUE Ing.				
VÉRIFIÉ PAR : MARCEL BOUOHARD Ing.				
Transports Québec				
DIRECTION TERRITORIALE CHAUDIERE-APPALACHES				
LIGNE D'OPÉRATION CHÂINAGE 0+000 @ 0+204,57				
IDENTIFICATION TECHNIQUE				3
PO-07-04296A				4
IDENTIFICATION REGROUPMENT				

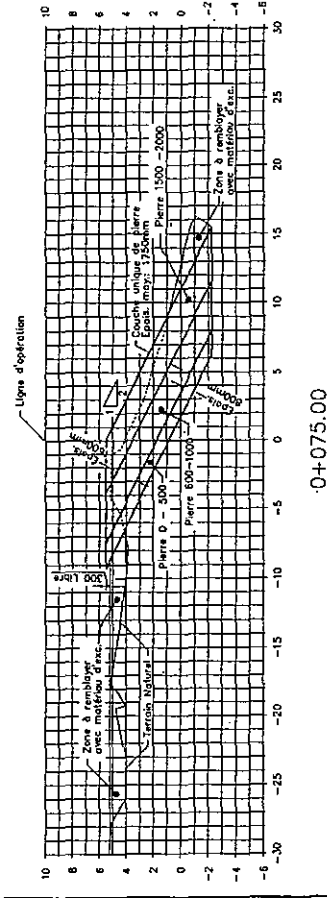
MA



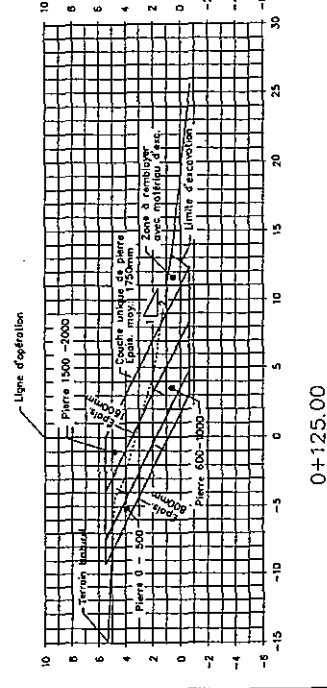
0+025.00



0+175.00



0+075.00



0+125.00

PROJET	PROJET DE RECONSTRUCTION	PAR	
DATE	1971	DATE D'EMISSON DU PLAN	
TECHNICIEN	L. BÉGIN & L. LAMARQUE		

PRÉLIMINAIRE

PRÉPARÉ PAR : HUGO L. ROY, ING.

VERIFIÉ PAR : MARCEL BOUCHARD, ING.

Transports Québec

DIRECTION TERRITORIALE
CHAUDIÈRE-APPALACHES

SECTIONS TYPES	
IDENTIFICATION TECHNIQUE	4
PROJET	PO-07-04206A
IDENTIFICATION GÉOMÉTRIQUE	4

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE QUEBEC
VILLE DE QUÉBEC

CERTIFICAT

**OBJET : Promenade Samuel-De-Champlain
Arrondissement Sainte-Foy – Sillery**

Je soussigné, René Damphousse, greffier par intérim de la Ville de Québec, certifie que les travaux exécutés dans le cadre du projet Promenade Samuel-de-Champlain, arrondissement Sainte-Foy - Sillery, ne contreviennent à aucune réglementation en vigueur à la ville de Québec, le tout sujet aux normes édictées par le ministère de l'Environnement du Québec.

Ce certificat est émis en regard de la demande reçue le 19 avril 2006 et des documents l'accompagnant.

Et j'ai signé à Québec, ce 10 mai 2006

Le greffier par intérim,



René Damphousse

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE QUEBEC
VILLE DE QUÉBEC

CERTIFICAT

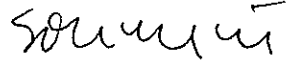
**OBJET : Pile nord du pont Pierre-Laporte
Arrondissement Sainte-Foy - Sillery**

Je soussigné, Sylvain Ouellet, greffier de la Ville de Québec, certifie que les travaux de protection de la pile nord du pont Pierre-Laporte, situé dans l'arrondissement Sainte-Foy – Sillery, ne contreviennent à aucune réglementation en vigueur à la ville de Québec, le tout sujet aux normes édictées par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs du Québec.

Ce certificat est émis en regard de la demande datée du 6 mars 2007 et des documents l'accompagnant.

Et j'ai signé à Québec, ce 2 avril 2007.

Le greffier de la Ville,


Sylvain Ouellet, avocat

Consortium
GENIVAR / SNC ♦ LAVALIN

Québec, le 2 mai 2006

Monsieur Michel Lagacé
Ville de Québec
1595, Monseigneur-Plessis, bur. 106
Québec (Québec) G1M 1A2

N/Réf. Q103299

**Objet : Promenade Samuel-De Champlain
Demande d'attestation de conformité**

Monsieur,

Suite à une réunion de coordination avec les représentants de la Ville et à leur demande, il nous fait plaisir de vous faire parvenir une description plus détaillée des travaux pour lesquels nous demandons une attestation de conformité.

Le projet de la Promenade Samuel-De Champlain s'étend sur 2,5 kilomètres le long du fleuve. Le projet débute à environ 500 mètres à l'ouest de l'intersection du quai Irving pour se terminer à environ 100 mètres à l'est de la côte de l'Église.

Les plans et devis que nous avons transmis à l'arrondissement et au service de l'ingénierie concernent le lot V1/V2 seulement et c'est pour ces travaux que nous désirons obtenir une attestation de conformité.

Plus spécifiquement, les travaux du lot V1/V2 incluent le remplacement complet du système de drainage des eaux de surface du boulevard existant. L'ensemble des structures de drainage de la promenade sera remplacé à l'exception de deux émissaires au fleuve qui seront réutilisés. En effet, sur les cinq émissaires de drainage au fleuve existants (à l'exception des émissaires municipaux) deux seront maintenus en fonction, les autres seront démantelés. Pour les besoins de drainage du projet, quatre nouveaux émissaires seront construits en plus de ceux réutilisés. En raison de la nature des aménagements prévus en périphérie, le fossé longeant le nord de la promenade sera éliminé et remplacé par un réseau de conduites dont les diamètres varient entre 300 et 1 350 mm. Les eaux de surface seront captées par une combinaison de puisards et de captations disposés tant en chaussée que dans les aménagements en bordure.

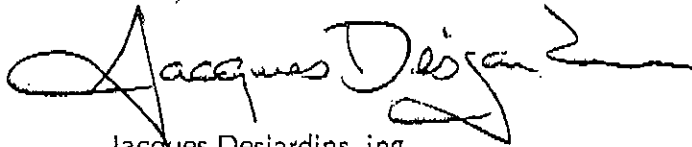
.../2

La ville de Québec possède treize émissaires au fleuve toujours en fonction dans les limites du projet. Les travaux prévus par la Ville sur ces émissaires se limitent, pour la majorité d'entre eux, à une reconstruction de la conduite pour la portion vis-à-vis le boulevard projeté ou encore jusqu'à la limite de l'enrochement.

Pour l'instant, aucuns travaux ne sont prévus sur les rives du fleuve et sur l'enrochement sauf localement pour l'exutoire des émissaires projetés.

Pour toute information additionnelle, n'hésitez pas à communiquer avec le soussigné:

Espérant que vous transmettiez une réponse favorable au service du greffe et des archives au cours des prochains jours, veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.



Jacques Desjardins, ing.

JD/ag

c.c. : M. Pierre Breton, Ville de Québec
Mme Diane Simard, CCNQ

N° du dossier 20020711-087	N° de la demande de permis	N° du permis	Sous-section	Source 1	Page 27356
--------------------------------------	----------------------------	--------------	--------------	--------------------	----------------------

Clé-endroit	Code d'activité 262	N° de lot	Paroisse cadastrale
-------------	-------------------------------	-----------	---------------------

Lieu de l'intervention **0 Beaulac**

Objet de l'intervention **à l'entretien**

Demandeur	Nom	Adresse	Téléphone
------------------	-----	---------	-----------

Propriétaire	Nom	Adresse	Téléphone
---------------------	-----	---------	-----------

Occupant	Nom	Adresse	Téléphone
-----------------	-----	---------	-----------

Suivi insp.	Date de constatation A M J	Type d'intervention <input type="checkbox"/> R <input type="checkbox"/> T <input type="checkbox"/> V <input type="checkbox"/> I <input type="checkbox"/> P <input type="checkbox"/> E <input type="checkbox"/> O <input type="checkbox"/> X	N° de l'employé(e)	Heure H : M	Durée H : M	Statut	Date de rappel A M J
	0 1 2 3 4 5 6 7 8 9		108			502	

Constatations

selon données Jean Thériault, directeur de
 Direction de la santé de nos sites traités
 par le service de l'ingénierie sur
 l'ensemble des travaux effectués

[Signature]

Requérant

Nom du requérant:
Répondant:
Adresse du requérant:

Tél. rés.:
Tél. travail:
Tél. cellulaire:
Tél. autre:

Saisie

Préposé: Andrée Légaré

Date et heure de saisie: 22 mai 2002, 10:22

Détails du problème

Problème(s) rapporté(s):

Responsable: Georges-René

Copie conf.: *Jean-Luc Beaud*

Service: Environnement
Division: Qualité du milieu

Zone:

Commentaire requérant: Il semble que depuis les dernières grosses marée une partie du stationnement de la halte routière serait entrain de descendre tellement la rive a été brisée.

Localisation: 0, Boulevard Champlain/ Qué.
Précision:
Intersection:
Lieu: NA

District: District 1
Secteur: Arrondissement 1
Tronçon de :
Tronçon à:

Traitement

Priorité: Normale

État de la requête: Traitement

Date demandée:

Dossier parent:

Date souhaitée:

Date prévue:

Date et heure de début:

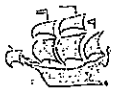
Date et heure de fin:

Problème confirmé: Même que saisie
 Autres: _____

Comm. intervention:

*Compte tenu du type de travaux il faudrait aller
sur le terrain pour évaluer les dommages*

Signature: _____



N° du dossier <i>890414-011</i>	N° de la demande de permis	N° du permis	Sous-section <i>02</i>	Source	Source
------------------------------------	----------------------------	--------------	---------------------------	--------	--------

Clé-endroit	Code d'activité <i>261</i>	N° de lot	Paroisse cadastrale
-------------	-------------------------------	-----------	---------------------

Lieu de l'intervention
Boul. Champlain

Objet de l'intervention
Usage des locaux

Demandeur	Nom	Adresse	Téléphone
-----------	-----	---------	-----------

Propriétaire	Nom
--------------	-----

Occupant	Nom
----------	-----

Personne rencontrée	Nom
---------------------	-----

Suivi insp.	Date de constatation A M J	Type d'intervention <input type="checkbox"/> R <input type="checkbox"/> T <input type="checkbox"/> V <input type="checkbox"/> I <input type="checkbox"/> P <input type="checkbox"/> E <input type="checkbox"/> O <input type="checkbox"/> X	N° de l'employé(e)	Heure H M	Durée H M	Statut	Date de rappel A M
	<i>891124</i>		<i>110</i>	<i>11:30</i>	<i>0:40</i>	<i>110 YR</i>	<i>90011</i>
<i>110</i>	<i>891211</i>		<i>104</i>	<i>15:30</i>	<i>:30</i>	<i>110 SG</i>	<i>90011</i>
	<i>900202</i>		<i>110</i>	<i>15:30</i>	<i>0:20</i>	<i>110 SG</i>	<i>90050</i>
	<i>900920</i>		<i>110</i>	<i>16:15</i>	<i>00:30</i>	<i>500 ft</i>	

Constatation

*Travaux réalisés par communication avec le
 Au Port de Québec qui ont déclaré que le bâtiment servant
 au stockage des semences a été démolli sur côté "Sud"
 des intérieures principales. Le bâtiment en cause fait
 de l'aille est fermé et abaisse de poste sur côté "Sud"
 L'air est entré sur les toits sur Jean Gaston sous les
 sols et ces opérations sont causes de pollution.
 Je me suis rendu aux Distributions d'air et des seuils
 usage d'on peut voir sur bâtiment*

J. Gauthier

89-12-11

*Reçu par moi /
 J'ai vérifié par lettre à l'adresse ci-dessus le
 15 Avril 1990*

Constatations (suite)

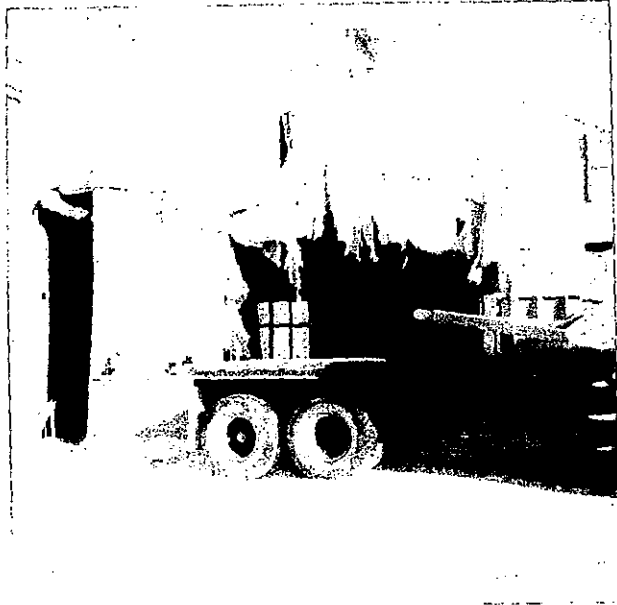
90.02.05. A cet endroit, les opérations de nettoyage au jet de sable et du commerce sont toujours en opération. Le 90.02.07 l'exploitant a communiqué avec moi et va nous faire parvenir sa lettre d'intention nous informant qu'il n'y aura plus de nettoyage au jet de sable.

J. Guillaud

90.09.20. Ce commerce est démenagé et il n'y a plus d'opération à cet endroit.
Phonon reçu.

J. Guillaud

Croquis





N° du dossier <i>610702 74</i>		N° de la demande de permis		N° du permis		Sous-section <i>02</i>		N° de l'employé(e) <i>128</i>		Source		Source	
Clé-endroit				Code d'activité <i>262</i>	Date de constatation A M J <i>28 04 05</i>		Type d'intervention <input type="checkbox"/> complète <input checked="" type="checkbox"/> rappel <input type="checkbox"/> régulière <input type="checkbox"/> téléphonique		Journée <i>11/3</i>	Heure H M <i>11 : 45</i>		Durée H M <i>: 15</i>	
Statut <i>500</i>		Date de rappel A M J		Statut		Date de rappel A M J		Statut		Date de rappel A M J		Statut	
N° de lot								Paroisse cadastrale					

Lieu de l'intervention
St. Champlain

Objet de l'intervention
risque d'éboulement

Demandeur	Nom	Adresse		Téléphone
Propriétaire	Nom	Adresse		Téléphone
Occupant	Nom	Adresse		Téléphone

Personne rencontrée

Constatations

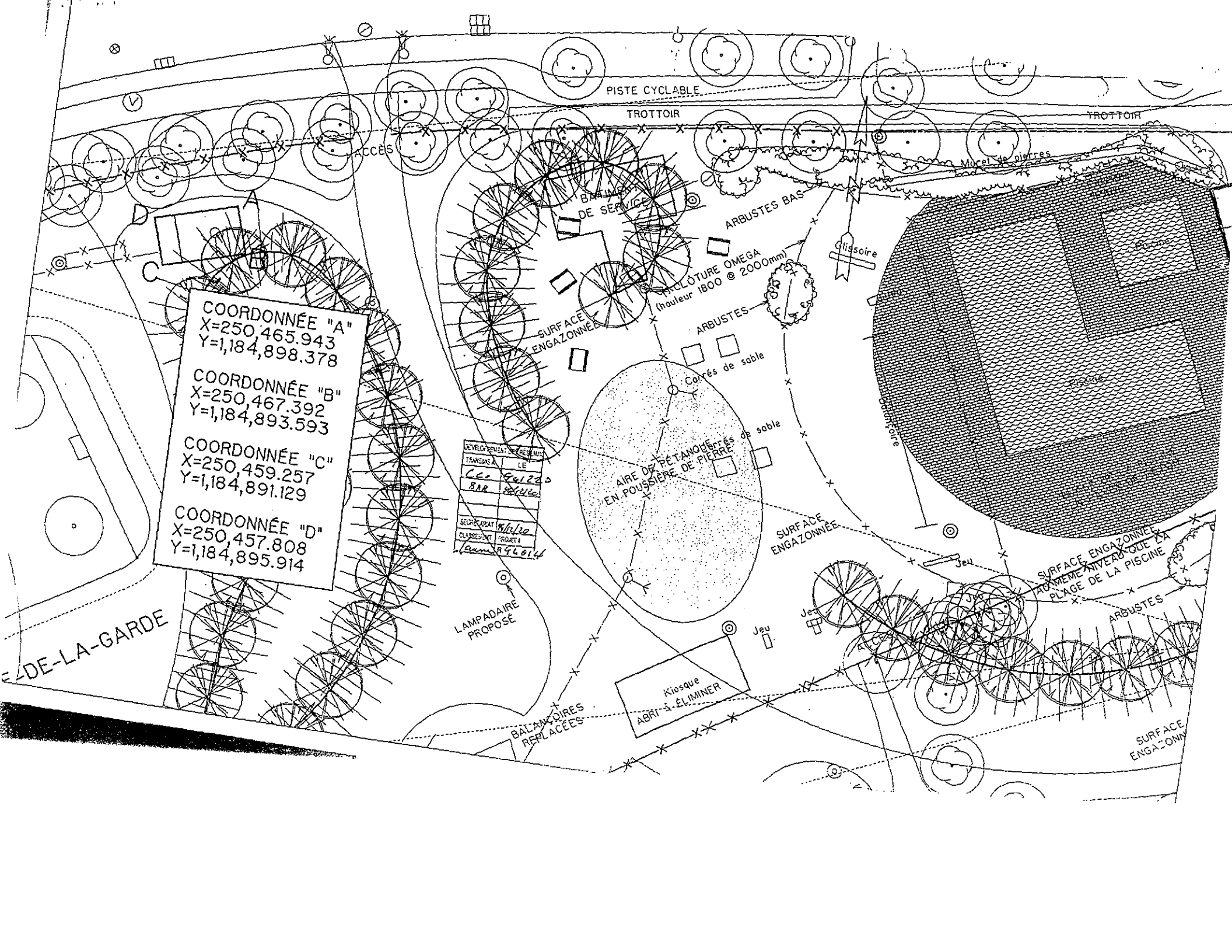
On constate sur place, qu'il y a eu mise en place d'équipements de protection en béton, de type "New Jersey" sur une distance de 200 pieds, en bord de la falaise le long du St. Champlain.

Chaque H. p. sine.

039-01
970416-053

Forêt d'Arden

Objet de la demande		Type de permis		Numéro de la demande	Date d'émission	Numéro(s) de permis	
<input type="checkbox"/> Construction neuve <input type="checkbox"/> Enseigne/Abri/Auvent <input type="checkbox"/> Abattage/plan. arbres		<input checked="" type="checkbox"/> Réparation-modification <input checked="" type="checkbox"/> Aménagement de terrain <input checked="" type="checkbox"/> Occupation		<input type="checkbox"/> Démolition <input type="checkbox"/> Utilisation voie publique		A M J 97 04 16	
Localisation des travaux et/ou de l'occupation				Clé endroit			
N° civique		Nom de la rue		Arrondis. historique		N° de zonage	
00000		CHAMPLAIN BOULEVARD		<input type="checkbox"/>		18	
N° du local	N° du rôle d'évaluation	N° matricule	N° bât.	N° local	Quartier		
		50842500520000000011			CAP-BLANC		
Numéro(s) de cadastre				Page		Nombre de logements et de commerces	
2416-P,						Avant	
Utilisation de l'immeuble ou du local						Après	
Code MAM	Actuelle	ESPACE DE TERRAIN NON AMENAGE ET INUTILISE					
1100							
Code MAM	Projetée	STATIONS DE CONTROLE DE LA PRESSION DES EAUX USEES					
1043							
Description des travaux (A inscrire sur le permis éventuel)				Logements			
Code	Résumé	CONSTRUCTION D'UN POSTE DE POMPAGE					
1111							
Détails				Nombre de chambres (maison de chambres, hôtel, motel) Nombre d'étages Sup. bureaux (m²) Sup. commer. (m²) Sup. indus. (m²)			
CONSTRUCTION D'UN POSTE DE POMPAGE D'EGOUT DOMESTIQUE SUR LE LOT 2416-P TEL QUE PLANS DEPOSES				Dimensions du bâtiment ou du local <input type="checkbox"/> Irrég.			
Description complémentaire <input type="checkbox"/> plan(s) fourni(s)				Dimensions du terrain <input type="checkbox"/> Irrég.			
				Superficie du terrain			
				Toit En pente <input type="checkbox"/> Plat <input type="checkbox"/> Fondations			
				Rcvêtement			
				Autres informations			
Coût total des travaux		Début des travaux	Durée des travaux	Début occ.	Fin. occ.		
650000 \$		97 05 05	6	97 05 15	00 00 00		
Requérante ou requérant				Téléphone			
VILLE DE QUEBEC A/S JOCELYN BISSON INGENIERIE RESEAUX QUEBEC XIX 1X1				Code numéro			
Propriétaire				Services requis			
VILLE DE QUEBEC (LA) 00002 JARDINS RUE DES QUEBEC				Arbres à couper <u> OUI </u> Utilisation voie publique <u> NON </u> Autorisation du ministère du travail requise <u> NON </u> Équipement public à déplacer (borne fontaine, poteau, hauban) <u> OUI </u>			
Occupante ou occupant				Services requis			
VILLE DE QUEBEC (LA) 00002 JARDINS RUE DES QUEBEC				Aqueduc <u> OUI </u> Égout sanitaire <u> OUI </u> Égout pluvial <u> NON </u> Modification trottoir-chaîne <u> OUI </u> Raccordement gicleur <u> NON </u> Fosse septique <u> NON </u>			
Travaux effectués par							



COORDONNÉE "A"
 X=250,465.943
 Y=1,184,898.378

COORDONNÉE "B"
 X=250,467.392
 Y=1,184,893.593

COORDONNÉE "C"
 X=250,459.257
 Y=1,184,891.129

COORDONNÉE "D"
 X=250,457.808
 Y=1,184,895.914

DEVELOPPEMENT	LES ANS
FRANCAIS	LE
LES	FRANCAIS
BAR	FRANCAIS
SECURITE	FRANCAIS
CLASSEMENT	PROJET 4
Ann	894014

E-DE-LA-GARDE

PISTE CYCLABLE

TROTTOIR

TROTTOIR

ACCÈS

Muret de pierres

BAIGNOIR DE SERVICE

ARBUSTES BAS

Glissoire

SURFACE ENGazonNÉE

ARBUSTES

COFFRÉS DE SABLE

COFFRÉS DE SABLE

COFFRÉS DE SABLE

AIRE DE PÉTANQUE EN POUSSIERE DE PIERRE

SURFACE ENGazonNÉE

SURFACE ENGazonNÉE AU MÊME NIVEAU QUE LA PLAGE DE LA PISCINE

LAMPADAIRE PROPOSÉE

Kiosque ABRITÉ À ÉLIMINER

BALANÇOIRES REPLACÉES

SURFACE ENGazonNÉE



N° du dossier	N° de la demande de permis	N° du permis	Sous-section Z	Source	Source
---------------	----------------------------	--------------	--------------------------	--------	--------

Clé-endroit 1111 11 1111 0010	Code d'activité 368	N° de lot	Paroisse cadastrale
---	-------------------------------	-----------	---------------------

Lieu de l'intervention **0 Boul. Champlain (Presq. Chouinard)**

Objet de l'intervention **Colocater verte**

Demandeur	Nom Robert Thériault	Adresse Urgence - Environnement	Téléphone
------------------	--------------------------------	---	-----------

Propriétaire	Nom	Adresse	Téléphone
---------------------	-----	---------	-----------

Occupant	Nom	Adresse	Téléphone
-----------------	-----	---------	-----------

Personne rencontrée

Suivi insp.	Date de constatation A M J	Type d'intervention <input type="checkbox"/> R <input type="checkbox"/> T <input type="checkbox"/> V <input type="checkbox"/> I <input checked="" type="checkbox"/> P <input type="checkbox"/> E <input type="checkbox"/> O <input type="checkbox"/> X	N° de l'employé(e)	Heure H : M	Durée H : M	Statut	Date de rappel A M J
	9 6 03 05		108	14 : 00	2 : 00	SA	9 6 06 01
	9 6 06 18		108			SA	9 6 09 01
	9 6 19 04		108			SA	9 6 12 01
	9 6 12 11		108			SA	9 7 03 01
	9 7 02 04		108			SA	

Constatation de la Grande Colocater Canadienne a avisé Urgence - Environnement de la présence d'une colocater verte a la sortie d'un égout municipal au Presq. Chouinard. La colocater verte est due a la présence de fluorescine dans notre réseau d'égout pluvial. Notre enquête nous a démontré un raccordement croisé entre le réseau d'égout sanitaire et le réseau pluvial a l'angle du Boul. Champlain et de la rue des Traversées. La fluorescine provient du réseau sanitaire. J'ai avisé M. Michel Wright des Services des Travaux publics qui va voir a faire

corriger le tout.

J. Lenoir #108

96-06-88 Situation non corrigée. Selon Michel Wright les travaux de correction seront effectués à la fin du mois d'août.

96-10-04 Situation en change. Michel Chamberland va tenter de régler le problème si non la firme BPR effectuera les travaux. Lors de la fabrication des réseaux d'égout des boul. Champ d'air.

J. Lenoir #108

96-02-01 Travaux non effectués selon Michel Wright A. Serre.

J. Lenoir #108

97-02-04 Appel de Michel Chamberland du Service des Travaux Publics nous signalant que la situation a été corrigée.

J. Lenoir #108



DES CARRIERES

TERRASSE DU FERIN

RUE PETITE CHARPLAIN

BULVAIRE CHAMPLAIN

RUE DES TRAVERSISERS

RUE DES TRAVAILLEURS

RUE DU SUD

RUE DU NORD

NOTRE-DAME

ST. PIERRE

ST. THOMAS

MONTAGNE

ST. ANTOINE

DALHOUSE

SAULTAU

DALHOUSE

DOM 8

TRUA 3007

R.S. # 724 EXISTANT À CONSERVER
 1 BOUCHON (525φ) À ENLEVER.
 1 BOUCHON (375φ) À POSER
 1 BOUCHON (525φ) À POSER

ÉG. COMB. - 525φ EXISTANT
 À DESAFFECTER.

ÉGOUT PLUV. - 375φ - EXISTANT
 À DESAFFECTER.

PUISARD EXISTANT À RACCORDER
 À R.P. 4-14 (C.P.V. - 2004 - DK 35)

R.S. 717-D EXISTANT
 À CONSERVER.

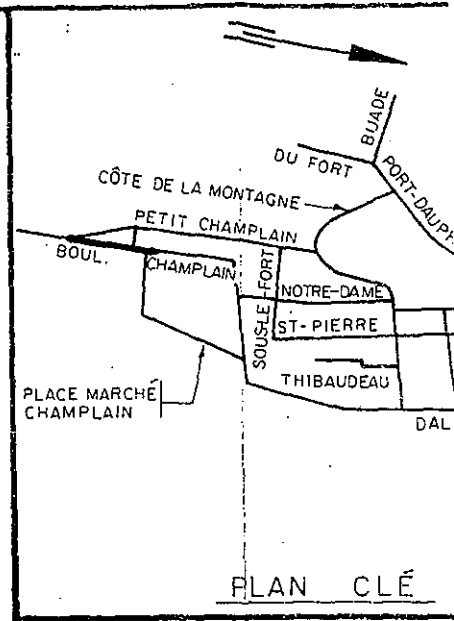
R.P. 4-14 À POSER, FOND ÉGAL
 AU RADIER DE LA CONDUITE EXISTANTE
 ▲ ARRIVÉE 375 φ, ALT. 3.002
 ▲ SORTIE 375 φ, ALT. 2.943

ENTRÉE DE SERVICE EXISTANTE À
 RACCORDER À L'ÉGOUT SANITAIRE EXISTANTE
 (TYPE)

CONDUITS SOUTERRAINS
 D'HYDRO-QUEBEC À CONSERVER.
 POSITION APPROXIMATIVE.

R.P. 4-16 À POSER
 RADIER ÉGAL AU FOND
 DE LA CONDUITE
 EXISTANTE.

ÉGOUT PLUVIAL - F.N. (END. INT.
 EN BÉTON) - 375φ - CL50 AVEC
 PENTE DE 0.0020 M/M.
 (NON MONTRE EN PROFIL.)

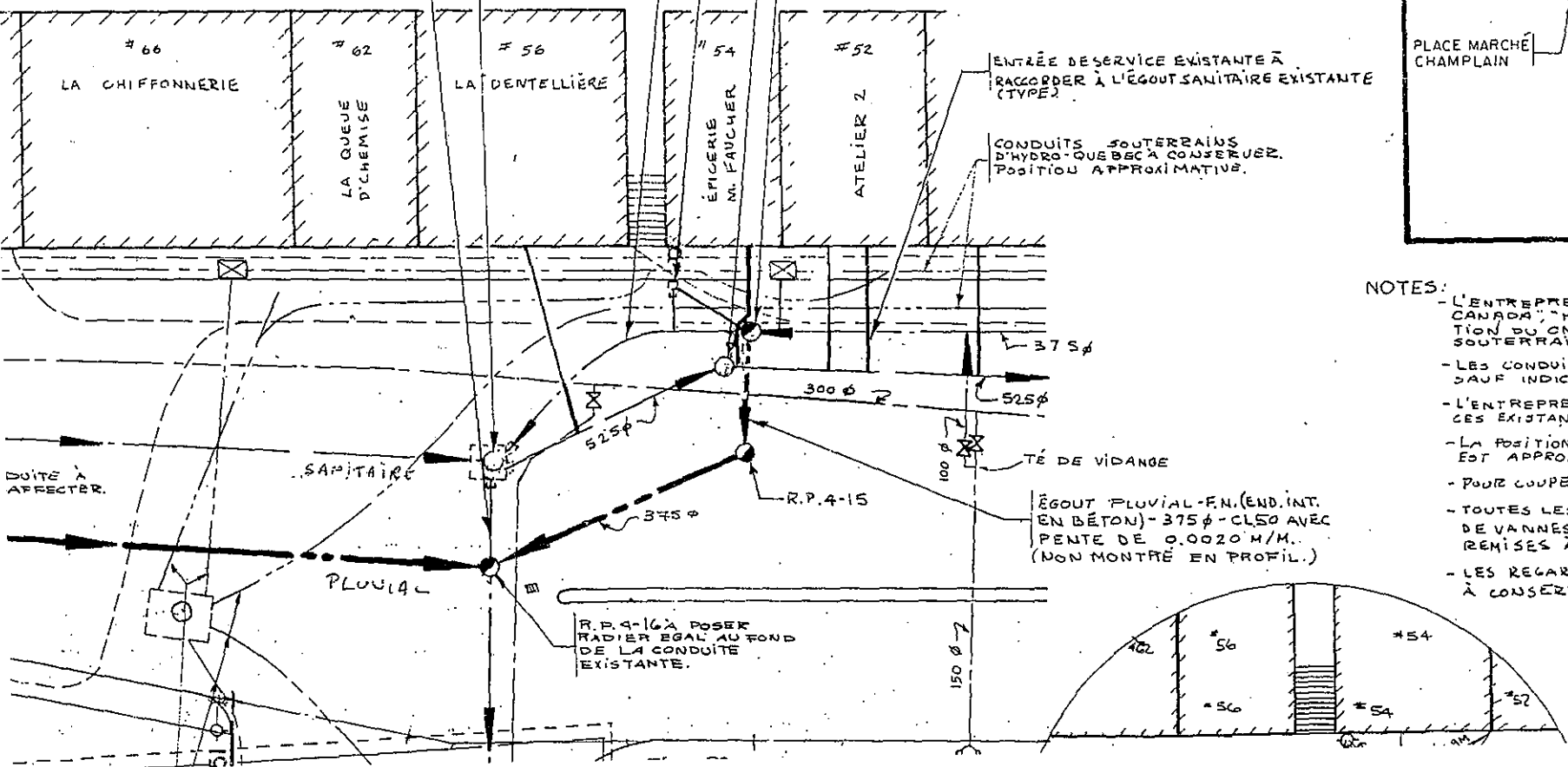


PLAN CLÉ

NOTES:

- L'ENTREPRENEUR DEVRA VÉRIFIER CANADA, "HYDRO-QUEBEC", "TÉLÉCOM DU QUÉBEC" LA POSITION DES SOUTERRAINS.
- LES CONDUITES EXISTANTES SONT SAUF INDICATIONS CONTRAIRES.
- L'ENTREPRENEUR DEVRA MAINTENIR LES EXISTANTS EN OPÉRATION DURANT LES TRAVAUX.
- LA POSITION DES CONDUITES D'EAU EST APPROXIMATIVE.
- POUR COUPE TYPE DE TRANCHEE VOIR LE PROJET.
- TOUTES LES BORNES-FONTAINES, VANNES EXISTANTES À ENLEVER, REMISES À LA VILLE LORSQU'ILS SERONT ENLEVÉS.
- LES REGARDS ET LES PUISARDS EXISTANTS À CONSERVER SAUF SI AUTREMENT INDICÉ.

IN



Date Le 23 décembre 1997De Service de l'environnementÀ Monsieur Vincent ClémentDivision des bâtiments et structuresService de l'ingénierieObjet Caractérisation des sols entreposés sur le boulevard Champlain ■ Résultats d'analyses

Pour donner suite à votre demande, nous avons caractérisé les sols entreposés à proximité du parc Notre-Dame-de-la-Garde sur le boulevard Champlain. La Ville prévoit réutiliser ces sols pour les travaux d'aménagement du parc prévus au printemps 1998.

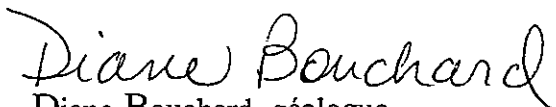
Afin d'obtenir un portrait représentatif de l'ensemble des sols, nous avons divisé ceux-ci en sept parcelles de 15 mètres par 15 mètres approximativement. Dans chaque parcelle, nous avons prélevé un échantillon de sol composite. Les sept échantillons ont été analysés en laboratoire pour les hydrocarbures pétroliers C₁₀-C₅₀, le cuivre, le plomb et le zinc.

Tous les résultats d'analyses obtenus sont inférieurs au critère B du ministère de l'Environnement et de la Faune. Les sols s'avèrent donc compatibles avec un usage récréatif. Rappelons que le critère A correspond à la teneur naturelle que l'on peut retrouver dans un sol. Le critère B est la limite maximale acceptable pour des terrains à vocation résidentielle, récréative et institutionnelle, tandis que le critère C est la limite pour un terrain à vocation commerciale et industrielle.

Nous joignons à la présente les certificats d'analyses chimiques.

En espérant que le tout est conforme à vos attentes, n'hésitez pas à communiquer avec nous pour toute information supplémentaire.

DB/ab


Diane Bouchard, géologue,
conseillère en environnement

p.j. (1)

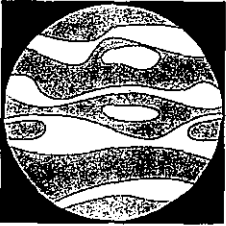
c.c. M^{me} Madeleine Paulin, directrice du service

7/1

RAPPORT D'ANALYSE

LABORATOIRE DE GÉNIE SANITAIRE DU QUÉBEC 1986 INC.

1090, Lescarbott
Centre industriel St-Malo
Québec (Québec)
G1N 4J4
Tél.: (418) 687-1770
Fax: (418) 687-1287



Chimie
Physico-chimie
Microbiologie
Produits pharmaceutiques
Aliments et produits alimentaires
Environnement:
Air-Eau-Sol-Sédiment-Déchets
Expertises
Recherche et Développement
Contrôle de qualité

DOSSIER: 1-92-045
Ville de Québec
- Analyses diverses

RAPPORT: No 235

MANDAT: Autorisation de Mme Diane Bouchard
Site: boul. Champlain

Prélèvements par la Ville de Québec

Échantillons de sol reçus le 4 décembre 1997

Analyses complétées le 8 décembre 1997

IDENTIFICATION DES ÉCHANTILLONS

NO DE LAB.	RÉFÉRENCE DU CLIENT
12 693	S1
12 694	S2
12 695	S3
12 696	S4
12 697	S5
12 698	S6
12 699	S7

RÉSULTATS D'ANALYSES

PARAMÈTRES	ÉCHANTILLONS		MÉTHODES ¹
	12 693	12 694	
Hydrocarbures C ₁₀ - C ₅₀ (mg/kg)	110	110	MEF 410 HYD 1.0
Cuivre (mg/kg)	16,0	18,8	EPA 3050
Plomb (mg/kg)	43,1	52,1	
Zinc (mg/kg)	68,1	88,2	

RECUE

DEC 16 1997

DIVISION DU DÉVELOPPEMENT
SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT
VILLE DE QUÉBEC

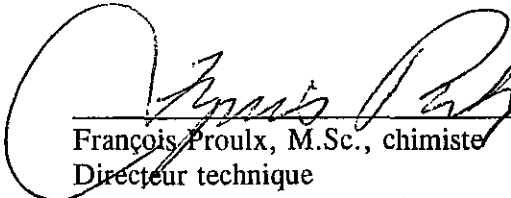
MA

RÉSULTATS D'ANALYSES

PARAMÈTRES	ÉCHANTILLONS		MÉTHODES ¹
	12 695	12 696	
Hydrocarbures C ₁₀ - C ₅₀ (mg/kg)	110	110	MEF 410 HYD 1.0
Cuivre (mg/kg)	18,6	13,5	EPA 3050
Plomb (mg/kg)	45,5	58,9	
Zinc (mg/kg)	159	72,8	

PARAMÈTRES	ÉCHANTILLONS			MÉTHODES ¹
	12 697	12 698	12 699	
Hydrocarbures C ₁₀ - C ₅₀ (mg/kg)	130	140	160	MEF 410 HYD 1.0
Cuivre (mg/kg)	14,3	16,5	17,8	EPA 3050
Plomb (mg/kg)	34,9	49,6	47,4	
Zinc (mg/kg)	84,8	107	117	

DATE: Le 8 décembre 1997


 François Proulx, M.Sc., chimiste
 Directeur technique



Veuillez prendre note que ce rapport ne peut être reproduit sans l'autorisation écrite du Laboratoire. Les échantillons ne seront conservés à nos laboratoires que pour une période maximale de trente jours à partir de la date d'émission du rapport, à moins d'avis contraire transmis par écrit.

178

Paramètres	Type de contrôle	Identification	Valeur attendue	Valeur obtenue	Écart	Écart max	Unités	Date
Hydrocarbures C10-C50	Blanc méthodologique	97-12-05	<100	<100	0	20	mg/kg	97-12-08
	Matériau de référence	1-0512-1	670	640	-4,5	20	mg/kg	
	Matériau de référence	1-0512-2	1300	1200	8,0	20	mg/kg	
	Duplicata	12695	<100	<100	0	30	mg/kg	
Plomb	Étalonnage	7-1803-1	1,60	1,53	-4,4	20	mg/kg	05-12-97
	Étalonnage	7-1803-2	4,00	3,92	2,0	20	mg/kg	
	Blanc méthodologique	97-12-05	<2	<2	0	20	mg/kg	
	Matériau de référence	STAM-1	58,7	52,3	-10,9	20	mg/kg	
	Duplicata	12696	58,9	24,6	-82,2	30	mg/kg	
	Échantillon fortifié	12697	50	51	2,2	30	mg/kg	
Zinc	Étalonnage	7-1707-3	0,33	0,34	3,0	20	mg/kg	05-12-97
	Étalonnage	7-1707-4	0,84	0,90	6,9	20	mg/kg	
	Blanc méthodologique	97-12-05	<1	<1	0	20	mg/kg	
	Matériau de référence	STAM-1	32,5	37,1	14,2	20	mg/kg	
	Duplicata	12696	76,7	78,7	2,6	30	mg/kg	
	Échantillon fortifié	12697	50,0	55,2	10,4	30	mg/kg	
Cuivre	Étalonnage	7-1707-3	0,32	0,31	-4,1	20	mg/kg	05-12-97
	Étalonnage	7-1707-4	0,81	0,85	5,1	20	mg/kg	
	Blanc méthodologique	97-12-05	<1	<1	0	20	mg/kg	
	Matériau de référence	STAM-1	16,0	15,2	-5,0	20	mg/kg	
	Duplicata	12696	20,5	22,9	11,1	30	mg/kg	
	Échantillon fortifié	12697	50,0	47,6	-4,8	30	mg/kg	



N° du dossier 990413-23	N° de la demande de permis	N° du permis	Sous-section 02	Source 011	Page
-----------------------------------	----------------------------	--------------	---------------------------	----------------------	------

Clé-endroit	Code d'activité 282	N° de lot	Paroisse cadastrale
-------------	-------------------------------	-----------	---------------------

Lieu de l'intervention
0, bl. Champlain

Objet de l'intervention

Demandeur	Nom Pierre Côté	Adresse Environnement	Téléphone
------------------	---------------------------	---------------------------------	-----------

Propriétaire	Nom	Adresse	Téléphone
---------------------	-----	---------	-----------

Occupant	Nom Halte Routière Champlain	Adresse	Téléphone
-----------------	--	---------	-----------

Suivi insp.	Date de constatation A M J	Type d'intervention <input type="checkbox"/> R <input type="checkbox"/> T <input type="checkbox"/> V <input type="checkbox"/> I <input type="checkbox"/> P <input type="checkbox"/> E <input type="checkbox"/> O <input type="checkbox"/> X	N° de l'employé(e)	Heure H M	Durée H M	Statut	Date de rappel A M J
	9910409		132	11:30	00:30	50%	

Constatations

99-4-9: il y avait eu déchargement de mcx de béton (peints en rouge) possiblement d'un échafec en face (425 & 427) bl. Champlain car il ya des travaux actuellement. Visites des lieux: il ya des mcx de béton peints en rouge mais semblent d'ci depuis un certain temps. L'échafec en rénovation est en briques et pierres de taille. Les travaux consistent à remplacer les fenêtres, pas de casse de pierres ni briques. D'ailleurs, l'échafec est de couleur rouge et non blanc. (Voir photo) L'entretien appartient à :

[Signature]



O. St. Champlain
99-4-07

Date Le 23 décembre 1997De Service de l'environnementÀ Monsieur Vincent ClémentDivision des bâtiments et structuresService de l'ingénierieObjet Caractérisation des sols entreposés sur le boulevard Champlain ■ Résultats d'analyses

Pour donner suite à votre demande, nous avons caractérisé les sols entreposés à proximité du parc Notre-Dame-de-la-Garde sur le boulevard Champlain. La Ville prévoit réutiliser ces sols pour les travaux d'aménagement du parc prévus au printemps 1998.

Afin d'obtenir un portrait représentatif de l'ensemble des sols, nous avons divisé ceux-ci en sept parcelles de 15 mètres par 15 mètres approximativement. Dans chaque parcelle, nous avons prélevé un échantillon de sol composite. Les sept échantillons ont été analysés en laboratoire pour les hydrocarbures pétroliers C₁₀-C₅₀, le cuivre, le plomb et le zinc.

Tous les résultats d'analyses obtenus sont inférieurs au critère B du ministère de l'Environnement et de la Faune. Les sols s'avèrent donc compatibles avec un usage récréatif. Rappelons que le critère A correspond à la teneur naturelle que l'on peut retrouver dans un sol. Le critère B est la limite maximale acceptable pour des terrains à vocation résidentielle, récréative et institutionnelle, tandis que le critère C est la limite pour un terrain à vocation commerciale et industrielle.

Nous joignons à la présente les certificats d'analyses chimiques.

En espérant que le tout est conforme à vos attentes, n'hésitez pas à communiquer avec nous pour toute information supplémentaire.

DB/ab

Diane Bouchard
Diane Bouchard, géologue,
conseillère en environnement

p-j. (1)

c.c. M^{me} Madeleine Paulin, directrice du service

MA

RAPPORT D'ANALYSE

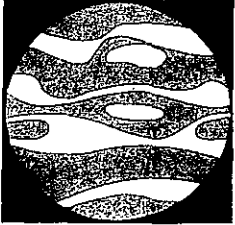
LABORATOIRE DE GÉNIE SANITAIRE DU QUÉBEC 1986 INC.

1090, Lescarbot
Centre industriel St-Malo
Québec (Québec)
G1N 4J4
Tél.: (418) 687-1770
Fax: (418) 687-1287

DOSSIER: 1-92-045
Ville de Québec
- Analyses diverses

RAPPORT: No 235

MANDAT: Autorisation de Mme Diane Bouchard
Site: boul. Champlain



Prélèvements par la Ville de Québec

Échantillons de sol reçus le 4 décembre 1997

Analyses complétées le 8 décembre 1997

Chimie
Physico-chimie
Microbiologie
Produits pharmaceutiques
Aliments et produits alimentaires
Environnement:
Air-Eau-Sol-Sédiment-Déchets
Expertises
Recherche et Développement
Contrôle de qualité

IDENTIFICATION DES ÉCHANTILLONS

NO DE LAB.	RÉFÉRENCE DU CLIENT
12 693	S1
12 694	S2
12 695	S3
12 696	S4
12 697	S5
12 698	S6
12 699	S7

RÉSULTATS D'ANALYSES

PARAMÈTRES	ÉCHANTILLONS		MÉTHODES ¹
	12 693	12 694	
Hydrocarbures C ₁₀ - C ₅₀ (mg/kg)	110	110	MEF 410 HYD 1.0
Cuivre (mg/kg)	16,0	18,8	EPA 3050
Plomb (mg/kg)	43,1	52,1	
Zinc (mg/kg)	68,1	88,2	

RECULE

DEC 16 1997

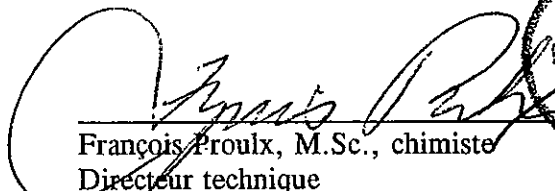
DIVISION DU DÉVELOPPEMENT
SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT
VILLE DE QUÉBEC


RÉSULTATS D'ANALYSES

PARAMÈTRES	ÉCHANTILLONS		MÉTHODES ¹
	12 695	12 696	
Hydrocarbures C ₁₀ - C ₅₀ (mg/kg)	110	110	MEF 410 HYD 1.0
Cuivre (mg/kg)	18,6	13,5	EPA 3050
Plomb (mg/kg)	45,5	58,9	
Zinc (mg/kg)	159	72,8	

PARAMÈTRES	ÉCHANTILLONS			MÉTHODES ¹
	12 697	12 698	12 699	
Hydrocarbures C ₁₀ - C ₅₀ (mg/kg)	130	140	160	MEF 410 HYD 1.0
Cuivre (mg/kg)	14,3	16,5	17,8	EPA 3050
Plomb (mg/kg)	34,9	49,6	47,4	
Zinc (mg/kg)	84,8	107	117	

DATE: Le 8 décembre 1997


François Proulx, M.Sc., chimiste
Directeur technique



Veuillez prendre note que ce rapport ne peut être reproduit sans l'autorisation écrite du Laboratoire. Les échantillons ne seront conservés à nos laboratoires que pour une période maximale de trente jours à partir de la date d'émission du rapport, à moins d'avis contraire transmis par écrit.

78

Paramètres	Type de contrôle	Identification	Valeur attendue	Valeur obtenue	Écart	Écart max	Unités	Date
Hydrocarbures C10-C50	Blanc méthodologique	97-12-05	<100	<100	0	20	mg/kg	97-12-08
	Matériau de référence	1-0512-1	670	640	-4,5	20	mg/kg	
	Matériau de référence	1-0512-2	1300	1200	8,0	20	mg/kg	
	Duplicata	12695	<100	<100	0	30	mg/kg	
Plomb	Étalonnage	7-1803-1	1,60	1,53	-4,4	20	mg/kg	05-12-97
	Étalonnage	7-1803-2	4,00	3,92	2,0	20	mg/kg	
	Blanc méthodologique	97-12-05	<2	<2	0	20	mg/kg	
	Matériau de référence	STAM-1	58,7	52,3	-10,9	20	mg/kg	
Zinc	Duplicata	12696	58,9	24,6	-82,2	30	mg/kg	
	Échantillon fortifié	12697	50	51	2,2	30	mg/kg	
	Étalonnage	7-1707-3	0,33	0,34	3,0	20	mg/kg	05-12-97
	Étalonnage	7-1707-4	0,84	0,90	6,9	20	mg/kg	
Cuivre	Blanc méthodologique	97-12-05	<1	<1	0	20	mg/kg	
	Matériau de référence	STAM-1	32,5	37,1	14,2	20	mg/kg	
	Duplicata	12696	76,7	78,7	2,6	30	mg/kg	
	Échantillon fortifié	12697	50,0	55,2	10,4	30	mg/kg	
Cuivre	Étalonnage	7-1707-3	0,32	0,31	-4,1	20	mg/kg	05-12-97
	Étalonnage	7-1707-4	0,81	0,85	5,1	20	mg/kg	
	Blanc méthodologique	97-12-05	<1	<1	0	20	mg/kg	
	Matériau de référence	STAM-1	16,0	15,2	-5,0	20	mg/kg	
Cuivre	Duplicata	12696	20,5	22,9	11,1	30	mg/kg	
	Échantillon fortifié	12697	50,0	47,6	-4,8	30	mg/kg	

N° du dossier 990413-23	N° de la demande de permis	N° du permis	Sous-section 02	Source 011	Page
-----------------------------------	----------------------------	--------------	---------------------------	----------------------	------

Clé-endroit	Code d'activité 282	N° de lot	Paroisse cadastrale
-------------	-------------------------------	-----------	---------------------

Lieu de l'intervention
0, bl. Champlain

Objet de l'intervention

Demandeur	Nom Pierre Côté	Adresse Environnement	Téléphone
------------------	---------------------------	---------------------------------	-----------

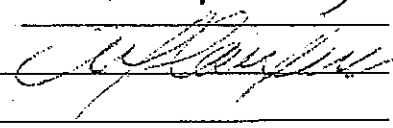
Propriétaire	Nom	Adresse	Téléphone
---------------------	-----	---------	-----------

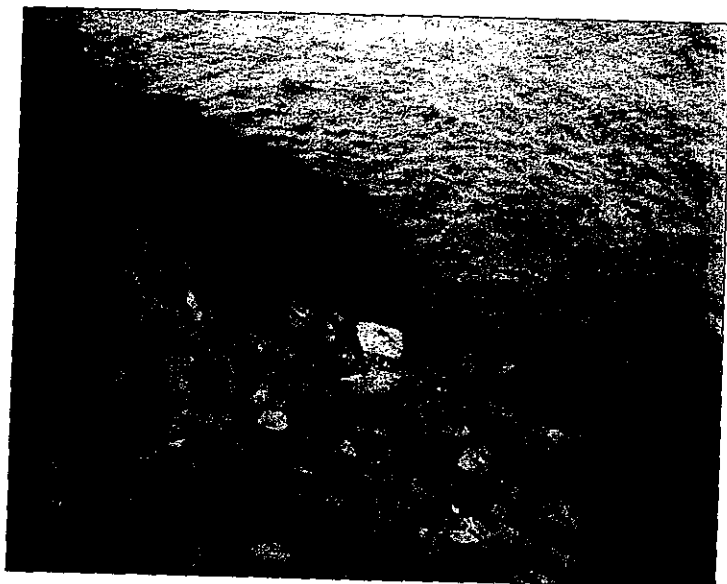
Occupant	Nom Halte Routière Champlain	Adresse	Téléphone
-----------------	--	---------	-----------

Suivi insp.	Date de constatation A M J	Type d'intervention <input type="checkbox"/> R <input type="checkbox"/> T <input type="checkbox"/> V <input type="checkbox"/> I <input type="checkbox"/> P <input type="checkbox"/> E <input type="checkbox"/> O <input type="checkbox"/> X	N° de l'employé(e)	Heure H M	Durée H M	Statut	Date de rappel A M J
	9/9/04/07	<input checked="" type="checkbox"/> P <input type="checkbox"/> E <input type="checkbox"/> O <input type="checkbox"/> X	132	11:30	00:30	50%	

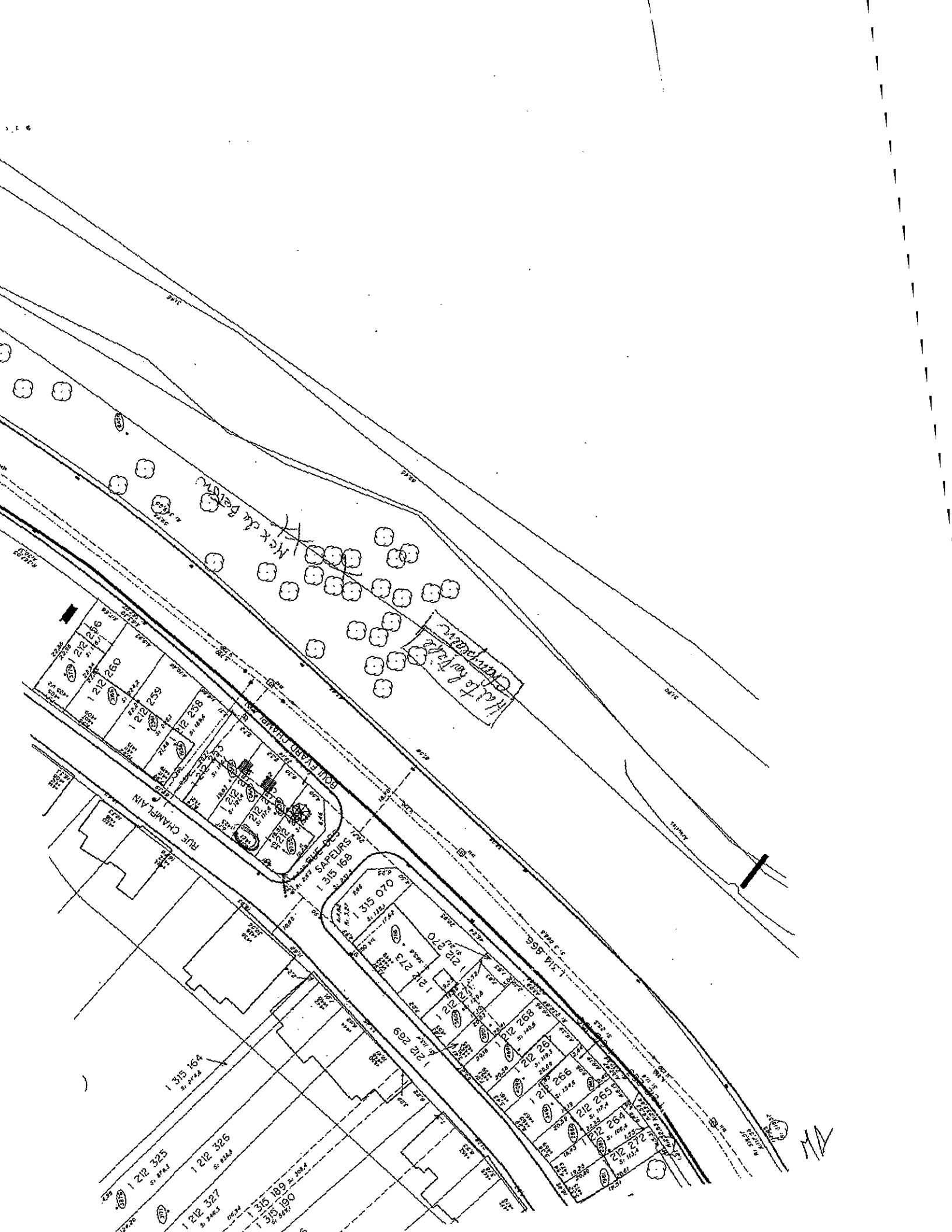
Constatations

99-4-7: il y avait eu déversement de mcx de béton (peints en rouge) possiblement d'un édifice en face (425 & 427) bl. Champlain car il y a des travaux actuellement. Visité des lieux: il y a des mcx de béton peints en rouge mais semblent là depuis un certain temps. L'édifice en rénovation est en briques et pierres de taille. Les travaux consistent à remplacer les fenêtres, pas de casse de pierres ni briques. D'ailleurs, l'édifice est de couleur rouge et non blanc. (Voir photo) Lettre en appentis:





O. L. Champlain
99-4-07



211

210

017

017

RUE CHAMPLAIN

RUE SAPEURS

BOULEVARD

Mick de B...

1 212 266

1 212 260

1 212 259

1 212 258

1 315 164

1 315 070

1 212 270

1 212 273

1 212 272

1 212 269

1 314 566

1 212 266

1 212 265

1 212 264

1 212 272

1 212 325

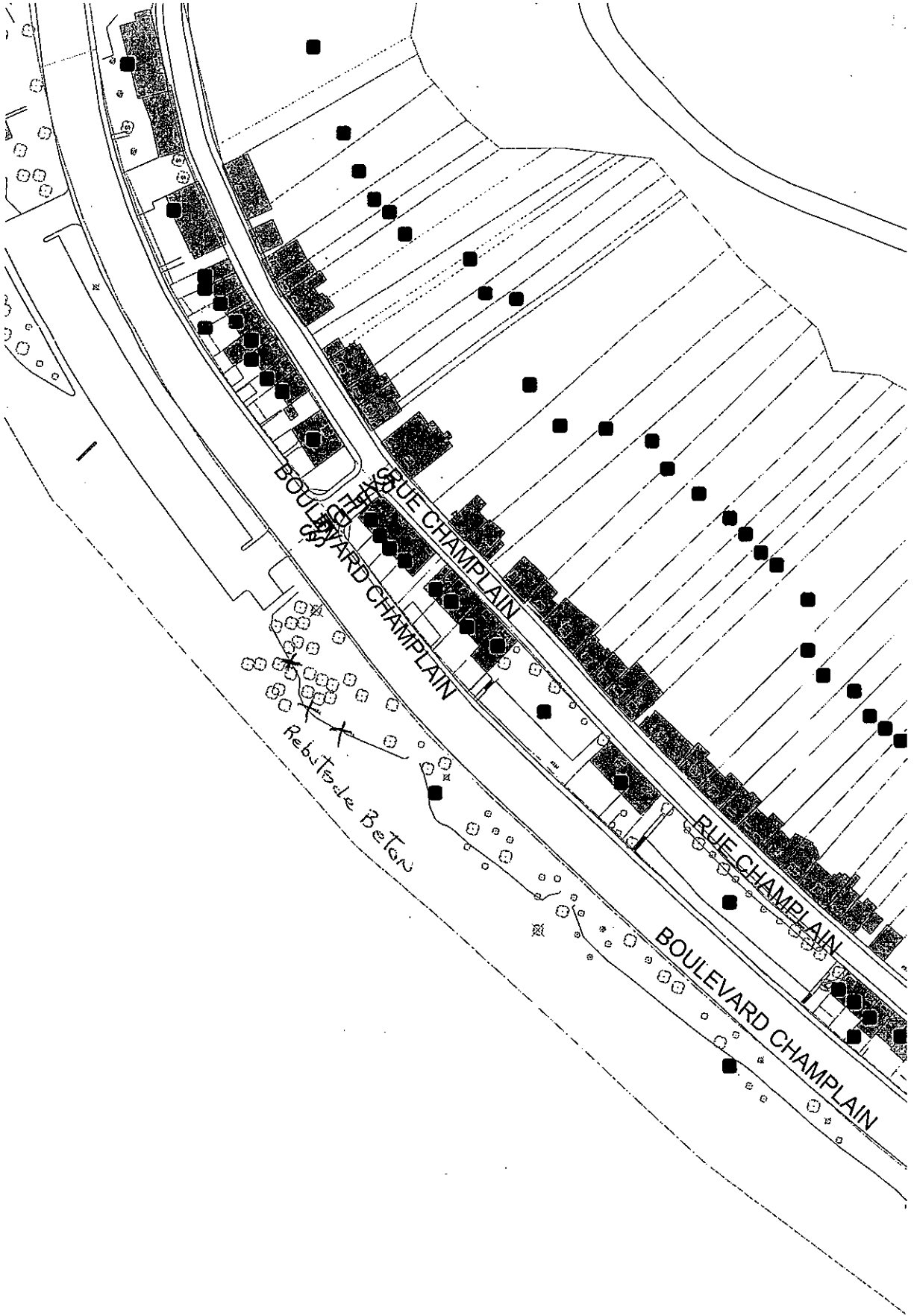
1 212 326

1 212 327

1 315 189

1 315 190

MA



BOULEVARD CHAMPLAIN

RUE CHAMPLAIN

BOULEVARD CHAMPLAIN

RUE CHAMPLAIN

BOULEVARD CHAMPLAIN

Reb. Tote de Beton



**SOUMISSION - CONFIRMATION
SERVICES RELATIFS À L'ENVIRONNEMENT**
inspections-quebec@scm.ca

No de demande : 0302D	DATE : 2010-08-26
Client : ducloux	Demandé par : Mohammed AFOUNDS
Adresse : 6755, rue des Tourneelles, Québec	No de Projet : 10-002-201
No de téléphone : 418 6265211	Bon de commande : 11403
No de télécopieur : 418 626 9312	Référence RMS :

Suite à votre demande, nous avons procédé à une recherche d'information pour l'établissement situé à l'adresse mentionnée ci-dessous :

Adresse : **Boulevard Champlain à Québec entre le Quai de la gare et la rue; Domain de retraite**
Localité : **Québec**
Code postal :

Comme suite à cette recherche, nous vous informons que :

- nous n'avons pas d'information pour l'établissement susmentionné (frais minimum s'applique)
- nous n'avons pas de plans d'assurance incendie pour l'établissement susmentionné
- nous avons un dossier contenant ce qui suit :

Rapport(s) d'inspection:

Nombre : Date (s)

Mode de chauffage :

Année de construction : _____

Rajouts (années) :

Plan(s)

Plan 8 1/2 x 11 (inclus avec le(s) rapport(s) d'inspection)

Grand plan

Date : _____

Plan d'assurance incendie (Underwriters' Survey Bureau)

Date : _____

COÛT TOTAL (taxes en sus) : _____

NB : les frais d'expédition et de reproduction de grand plan seront ajoutés au coût total sur la facture officielle.

Demande traitée par : **Jeannequin Lemerle** Date : **31 août 2010**

Veuillez noter que ce document n'est pas une facture. Voir Conditions de Services sur la page 2.

CONFIRMATION DE SERVICES :

Retourner à SCM Gestion de risques inc. par : Fax : (514) 844-0777 OU COURRIEL À inspections-quebec@scm.ca

Le demandeur a lu et accepté les conditions de services énumérées à la page 2 de ce document.

- Veuillez me faire parvenir les documents
- Je ne désire aucun document

Suite à une recherche avec, le cas échéant, des documents disponibles, j'accepte que des frais minimum de 40,00\$ soient facturés après 30 jours d'attente.

Adresse d'expédition pour les documents : Même que susmentionnée

Autre : Adresse :

Municipalité :

Code postal :

Signature du demandeur :

Date :

MA